



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2668  
20 septembre 2019  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE**

# **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**



**Comme  
les travailleurs  
de la RATP,**

**le 24 septembre,  
faisons-nous  
respecter!**

**Macron:  
dans les pas  
de Le Pen**

page 3

**Michelin:  
le patron  
à l'attaque**

page 12

**Arabie saoudite:  
vers une extension  
de la guerre?**

page 8

**LEUR SOCIÉTÉ**

Retraites: le 24, tous attaqués, tous concernés! 3  
 Macron et l'immigration: dans les pas de Le Pen 3  
 Mort de Steve à Nantes: la lumière est loin d'être faite 3  
 Retraites: hold-up programmé 4  
 Professions libérales mobilisées 4  
 Projet de budget: plus pour l'armée et moins pour la santé 4  
 PCF: le retour de l'Union de la gauche 5  
 Balkany: tant qu'on a la Santé 5  
 Affaire Ferrand: toujours les mêmes scandales 5  
 Pacte de responsabilité: jackpot pour la finance 6  
 Google et le gouvernement: petits arrangements entre amis 6  
 Servier: autopsie d'un scandale annoncé 6  
 Mineurs de Lorraine: préjudice d'anxiété reconnu 7  
 Saint-Denis: les habitants des Francs-Moisins se mobilisent 7  
 Grenoble: des papiers pour les jeunes migrants 7  
 Collège Doineau Dammary-les-Lys: classes surchargées 7  
 Contrats courts: l'exploitation illimitée 11  
 Vente d'armes: les assassins et leur ministre 11  
 Marseille: non à l'expulsion d'un lycéen! 11

**DANS LE MONDE**

Arabie saoudite: vers une extension de la guerre? 8  
 Tunisie: le « dégagisme » en tête 8  
 Israël: Netanyahu-Gantz, deux candidats de la droite nationaliste 9  
 États-Unis: bras de fer entre General Motors et le syndicat UAW 9  
 Inde: La population du Cachemire, victime de la politique de Modi 10  
 L'urgence pour le climat? remettre en cause le pouvoir de la bourgeoisie! 16  
 Convoitises dans l'Arctique: irresponsabilité capitaliste 16

**ENTREPRISES**

Michelin: la direction à l'offensive 12  
 Urgences: Buzyn noie toujours le poisson 12  
 Inspection du travail: justice pour Laura Pfeiffer! 12  
 RATP: grève du 13 septembre, première journée de mobilisation réussie 13  
 Au terminus de Pleyel, la volonté de continuer 13  
 Dans nos bulletins RATP 13  
 Mensonges et calomnies 13  
 Finances publiques: non aux suppressions d'emplois! 14  
 La grève à Calais 14  
 Hôtel Ibis - Batignolles: visite de Marlène Schiappa 14  
 Dans nos bulletins d'entreprise 14  
 Hutchinson - Joué-lès-Tours: 120 emplois supprimés 15  
 Renault-Cergy: la révolution numérique en panne 15

**Comme les travailleurs de la RATP, le 24 septembre, faisons-nous respecter**

« *Quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit* », s'était moqué, en 2008, un Sarkozy triomphant. Eh bien, son clone Macron ne peut pas en dire autant! Avec 70 à 100% de grévistes sur certaines lignes de métro et de bus, les travailleurs de la RATP ont fait, vendredi dernier, une démonstration de force.

Roulants, agents de station, sédentaires des bureaux et de l'ingénierie, travailleurs des ateliers, ils ont réussi à se rassembler, malgré les différences de métier, de statut et de droits. Cette unité a fait leur force car, quand tout un secteur comme la RATP ou la SNCF arrête de travailler, toute la société en est ralentie.

Et il ne s'agit encore que d'une seule entreprise et d'une seule journée! Si l'ensemble des travailleurs de l'industrie et des services, du privé et du public, se battaient ensemble avec détermination, leur force serait irrésistible. C'est précisément ce que craint le gouvernement.

Hantés par le spectre des gilets jaunes, Macron et Philippe marchent sur des œufs. Et face au succès de la grève de la RATP, ils redoublent de prudence, repoussant l'annonce du projet sur les retraites à l'été prochain. Ils savent que si la colère sociale s'empare des travailleurs et débouche sur de puissantes grèves, ils seront forcés de rembalser leur nouvelle attaque.

C'est un encouragement à emboîter le pas aux travailleurs de la RATP. Car il faut se battre avant que les coups nous tombent dessus.

Que l'on travaille dans le privé ou dans le public, nous sommes tous attaqués. Le simple fait de calculer la retraite sur toute la vie active et non plus sur les 25 meilleures années, ou sur les six derniers mois en ce qui concerne la fonction publique, abaissera considérablement les pensions. Quant à accepter un système de points, dont la valeur pourrait être modifiée chaque année par le gouvernement, cela s'apparente à un chèque en blanc fait à un voleur.

Comme toutes les réformes des retraites précédentes, celle-ci repoussera encore l'âge de départ et réduira les pensions qui sont déjà indignes pour des millions de femmes et d'hommes. Nous serons tous perdants.

À l'occasion de la grève de la RATP, les perroquets du patronat et du gouvernement ont repris le couplet sur « les travailleurs aux privilèges

exorbitants ». Tout cela pour ne pas parler des vrais privilégiés, des grands actionnaires, des rentiers, des grandes fortunes.

Cette année, le plus fortuné d'entre eux, Bernard Arnault, PDG de LVMH, a vu son patrimoine augmenter de 100 millions par jour. Autant dire qu'il ne se pose pas le problème de sa future retraite! Les vrais privilégiés ne se demandent même pas quand ils pourront partir à la retraite: ils sont, pour la plupart, nés avec une cuillère d'argent dans la bouche et sont rentiers et retraités à la naissance!

Dans notre société injuste et inégalitaire, les privilégiés ne sont pas à chercher du côté du monde du travail, et sûrement pas du côté de ceux qui se lèvent à 3h30 du matin pour faire rouler les premiers bus et métros.

L'argent existe pour payer les retraites, à condition d'aller le chercher là où il est en abondance, là où il est dilapidé dans des caprices de riches, là où il alimente la spéculation, véritable bombe à retardement pour toute l'économie.

Car tous les sacrifices imposés aux travailleurs ne garantissent en rien l'avenir. Le gouvernement prétend travailler pour 2040, alors qu'il ne sait même pas si l'économie sera encore debout dans un mois.

L'économie est comme un casino géant où la banque peut sauter d'un moment à l'autre, au moindre choc. Hier, les experts économiques s'affolaient des taux négatifs, aujourd'hui ils s'inquiètent de ce qui se passe du côté de l'Arabie saoudite et des marchés pétroliers. Et demain?

Tel Frankenstein qui ne maîtrisait plus sa création, les capitalistes sont incapables de contrôler leur économie. Ils ne savent faire qu'une chose: taper sur les travailleurs, leur en faire baver. C'est dans leur ADN, c'est un réflexe de classe.

Cela fait des décennies que la situation des travailleurs recule, entreprise par entreprise. Se sacrifier pour un tel système n'a aucun sens. Il faut revendiquer nos droits et viser à changer la société.

Tout au long du mois, de nombreuses professions vont se faire entendre. Mais la force des travailleurs est dans leur capacité à se battre le plus unis possible. Alors, profitons de l'appel de la CGT et mardi 24 septembre, soyons très nombreux en grève et en manifestation.



## Retraites : tous attaqués, tous concernés



**La CGT, rejointe par Solidaires, appelle à une journée de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le pays le 24 septembre.**

Le succès de la grève de la RATP, vendredi 13 septembre, et son caractère massif sont un encouragement pour tous les travailleurs.

Il est notable que ce n'est pas tant la réponse à un appel syndical qu'une mobilisation par en bas qui a donné le signal. Que ce soit au local de pause ou sur des réseaux sociaux, des travailleurs du rang en ont convaincu d'autres et l'écho grandissant a entraîné les hésitants. C'est, à une toute autre échelle, la voie que devra emprunter la riposte du monde du travail face à la nouvelle attaque du gouvernement Philippe-Macron concernant les retraites.

Évidemment, le profil bas adopté par Macron depuis la rentrée tranche avec la morgue qu'il affichait il y a encore un an. Il avait alors réduit au minimum les discussions avec les directions syndicales. Au contraire, il voulait montrer qu'il ne craignait pas la réaction des travailleurs et n'avait nul besoin du secours syndical, pas même celui de la CFDT, qui ne demandait pourtant qu'à

lui plaire et lui être utile.

Cette fois-ci, Macron et Philippe ont pris soin de rencontrer les syndicats dès l'été. Laurent Berger, pour la CFDT, s'est empressé de dire son accord avec le principe d'une retraite par points.

Ce changement de tactique dénote l'inquiétude du gouvernement face aux travailleurs et aux classes populaires, dont il a pu mesurer l'hostilité.

Mais si la méthode est différente, l'objectif est le même : faire reculer les conditions d'existence des travailleurs et faire payer la crise du capitalisme aux travailleurs.

Le gouvernement a besoin de la complicité, affichée ou non, des directions syndicales, pour accomplir sa sale besogne. Mais les travailleurs, en entrant en lutte, ont les moyens de déjouer toutes ses manœuvres.

Ceux qui participeront à la journée de grève et de manifestation du 24 septembre montreront leur opposition aux attaques gouvernementales et leur détermination à préparer la riposte.

**Christian Bernac**

## Macron et l'immigration : dans les pas de Le Pen

Le message de rentrée de Macron est clair : le sujet principal n'est ni les retraites, ni les licenciements ou la crise économique, ni même le dérèglement climatique. Non, lors d'un discours devant des élus LREM, il a affiché sa volonté d'enfourcher le sujet de l'immigration.

Et Macron y va avec des gros sabots. « La question est de savoir si nous voulons être un parti bourgeois ou pas. Les bourgeois n'ont pas de problèmes avec ça : ils ne la croisent pas. Les classes populaires vivent avec », a-t-il asséné. Quand Macron pense aux classes populaires, c'est pour spéculer sur la peur des migrants, sur la peur de la concurrence des travailleurs immigrés. Ça va mal dans les quartiers populaires, il n'y a pas d'emplois, les classes sont surchargées, les hôpitaux asphyxiés. Eh bien, faisons un grand débat sur l'immigration !



Macron se présente comme un rempart contre Le Pen, mais il en reprend le langage. Comme Sarkozy et Hollande avant lui, il a recours aux mêmes vieilles ficelles et s'adresse ainsi aux électeurs les plus à droite. Et puis, désigner un bouc émissaire, c'est vieux comme l'exploitation. Pendant ce temps, on ne parlera ni des capitalistes qui ne savent pas où placer leurs milliards de profits, ni des usines qui ferment, ni du

gouvernement qui supprime des milliers d'emplois dans la fonction publique. Et encore moins des attaques contre les retraites.

Au-delà du calcul politicien, Macron rend bien service aux capitalistes. Non seulement il prend des mesures en faveur des plus riches mais il encourage les idées de division pour les travailleurs, les dressant les uns contre les autres. Bref, il fait du Le Pen !

**Marion Ajar**

## Mort de Steve à Nantes : la lumière est loin d'être faite

**Moins complaisant que le rapport de la police des polices sur la situation qui a entraîné la mort de Steve Maia Caniço, noyé à Nantes la nuit de la Fête de la musique, le rapport de l'inspection générale de l'administration relève divers faits jusque-là passés sous silence. Le « manque de discernement » du zélé commissaire est évoqué.**

Le rapport souligne certes que l'engagement policier a été une réponse disproportionnée et que, dans des circonstances analogues, l'année d'avant, le reflux des policiers avait calmé le jeu. Mais il n'établit pas de lien entre les charges policières et la mort du jeune homme, se contentant de renvoyer à l'instruction judiciaire en cours, et il ne

remonte pas la chaîne des responsabilités au-delà du commissaire sur le terrain.

Ce rapport contredit celui de la police des polices sur un point. Cette dernière s'était contentée de relever le dernier appel du téléphone de Steve, à 3 h 16, avant la charge policière. Les seconds rapporteurs ont constaté qu'il bornait toujours à 4 h 33, soit 77 minutes

plus tard et 13 minutes après le début de la charge policière ; 13 minutes suffisantes pour tomber à l'eau.

Sur la base du premier rapport, Castaner s'était empressé de lancer un « circulez, il n'y a rien à voir ». Avec le second rapport, il lui faut sanctionner par une simple mutation un commissaire manquant de discernement. Mais pour les causes de la mort de Steve, il faut toujours attendre... L'avocate et la famille de Steve espèrent « de la loyauté dans la recherche des causes de la mort tragique et vaine de Steve ».

**Jacques Fontenoy**

## AGENDA

## Fêtes régionales de Lutte ouvrière

### Lyon

**Samedi 21 septembre**  
à partir de 17 heures  
**Dimanche 22 septembre**  
de 11 h 30 à 19 heures  
Espace Mosaïque  
à Saint-Priest  
47, rue Aristide-Briand  
(route d'Heyrieux)

### Toulouse

**Samedi 28 septembre**  
de 18 heures à minuit  
**Dimanche 29 septembre**  
de 11 heures  
à 18 heures  
Hall 8  
du Parc des Expositions  
(accès par le pont  
Pierre-de-Coubertin)

### Lille

**Samedi 5 octobre**  
à partir de 15 heures  
Espace Concorde, rue Carpeaux  
Villeneuve-d'Ascq

### Rennes

**Samedi 5 octobre**  
à partir de 15 heures  
Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne

### Saint-Pierre-des-Corps

**Samedi 12 octobre**  
à partir de 14 heures  
Salle des Fêtes (près de la mairie)

### Grenoble

**Samedi 12 octobre**  
à partir de 15 heures  
Salle des Fêtes d'Échirolles  
21, avenue du 8 mai 1945

## Retraites : hold-up programmé

**Le gouvernement veut imposer son projet de réforme du système des retraites d'ici l'été prochain. S'il y parvenait, cela signifierait d'une part un recul supplémentaire de l'âge de départ en retraite et d'autre part une amputation nette du niveau de vie des retraités du privé comme du public.**

Le rapport Delevoye qui sert de support à cette réforme prévoit tout d'abord l'instauration de la retraite par points et le calcul de la pension, non plus sur les 25 meilleures années (ou les six derniers mois dans la fonction publique et les régimes spéciaux), mais sur l'ensemble de la carrière.

Les conséquences en seraient catastrophiques. Le journal *Capital* a réalisé quelques simulations. Même avec une carrière pleine et un départ à 64 ans, donc plus tard qu'aujourd'hui, un travailleur du privé au smic tout au long de sa vie verra sa pension nette mensuelle passer de 965 à 843 euros, une perte de 122 euros. Un travailleur à 1,5 smic perdrait 184 euros par mois et ne gagnerait plus que 1274 euros par mois. À 2,5 smic, la perte serait de 247 euros.

Et il s'agit là de travailleurs ayant effectué une carrière complète ! Le nouveau système pénalisera encore davantage tous ceux qui ont eu, et ils sont de plus en plus nombreux, une carrière morcelée par la maladie, le temps partiel, le chômage et l'interruption pour élever des enfants. Les femmes seront particulièrement pénalisées. Ainsi en moyenne, si le salaire moyen d'une femme est de 74,3% de celui d'un homme, une femme née dans les années 1950 et 1960 n'a perçu sur l'ensemble de sa carrière que 58% du total des salaires d'un homme. La pension basée sur la carrière complète amputera encore davantage leur pension.

Concernant les régimes

spéciaux et la fonction publique, la CGT Ratp a par exemple calculé qu'un agent tertiaire à la RATP dont le salaire brut est en fin de carrière de 2787 euros obtient une pension de 2090 euros par mois. Dans le futur régime où l'ensemble de la carrière sera pris en compte, le calcul se fera sur une rémunération de 2426 euros brut, ce qui amènera à toucher une

pension de 1572 euros, soit une baisse de plus de 25%.

De plus, le principe des retraites par points permettra aux gouvernements d'ajuster la valeur du point en fonction de la situation économique et démographique. Cela signifie une baisse automatique des pensions, en cas de hausse du chômage, de krach boursier ou tout autre prétexte.

L'autre volet de l'attaque concerne le recul de l'âge de départ effectif en retraite.

Quel que soit le moyen, décote jusqu'à l'âge pivot de 64 ans ou allongement de la durée de cotisation, des millions de travailleurs, ceux



Au rassemblement RATP du 13 septembre.

qui ont encore un emploi, verraient à nouveau s'éloigner l'horizon de la retraite et l'espoir de souffler un peu après une vie de boulot. Et pour tous les autres, car près d'un travailleur sur deux âgé de 55 à 64 ans est

sans emploi, la bourgeoisie prévoit d'amputer encore davantage le montant de la retraite.

Face à ces nouvelles attaques, il n'y a pas d'autre alternative que de riposter.

**Christian Bernac**

## Professions libérales mobilisées

**Lundi 16 septembre, la rue était occupée par des milliers, voire des dizaines de milliers d'avocats, de médecins, de kinésithérapeutes, de pilotes de ligne, etc. Toutes ces professions étaient très largement mobilisées contre la réforme des retraites annoncée par le gouvernement. Cette mobilisation s'est faite à l'appel d'un collectif, SOS Retraites, dont visiblement les avocats sont l'aile marchante.**

Les 70 000 avocats que compte le pays refusent de voir leurs retraites mises en danger. Le gouvernement, derrière le paravent de la mise sur pied d'un système unique prétendument plus juste, voudrait doubler

leurs cotisations pour leur offrir au bout du compte une retraite amputée d'au moins 20%, avec la récupération au passage, un hold-up en somme, des plus de deux milliards de réserves qu'a accumulés leur caisse

professionnelle. Mais il en est de même pour toute une série de professions libérales auxquelles s'ajoute celle des pilotes de ligne. La récupération du total des réserves de ces caisses permettrait au gouvernement de mettre la main sur 22 milliards d'euros. Ce qui est en réalité bien plus que le supposé déficit des caisses de retraite pour 2025, derrière lequel Macron et les siens essaient de cacher leur attaque tous azimuts.

Effectivement, le gouvernement ne se contente

pas de mener la guerre aux ouvriers et employés pour le compte des grands capitalistes. Il s'en prend aussi à toute une partie de la petite bourgeoisie et il le fera demain encore plus durement si la crise et les appétits de ses donneurs d'ordres l'exigent.

En réagissant massivement, les manifestants ont montré qu'ils refusaient de se faire voler et ils ont raison. Le gouvernement prétend qu'il est bien obligé de s'attaquer à ceux qui sont mieux lotis afin de défendre les intérêts des salariés, des petites retraites. C'est un mensonge grossier car ce sont au contraire les retraites et les conditions de vie de tout le monde du travail qui sont sacrifiées pour l'enrichissement de la grande bourgeoisie.

Si différentes catégories sociales défendent leurs intérêts et participent ainsi à l'élargissement de la lutte contre la réforme des retraites, il est d'autant plus vital que le monde du travail se mobilise lui aussi, mette en avant ses revendications et prenne la tête de la contestation.

**Paul Sorel**



## Projet de budget : plus pour l'armée et moins pour la santé

Dans le cadre de la préparation du budget de l'an prochain, le gouvernement a rendu publiques les prévisions concernant l'emploi public pour la période 2019-2022.

Les services du Premier ministre, les Armées, l'Intérieur et la Justice verront

leurs effectifs progresser.

Ceux de l'Éducation nationale seront à peu près stables, ce qui signifie que les postes dédiés au doublement de certaines classes dans le primaire continueront d'être pris sur d'autres niveaux au détriment des conditions

d'enseignement. Même chose pour l'Enseignement supérieur, alors que les étudiants ne trouvent déjà pas tous de la place dans les universités.

Presque tous les autres ministères verront leurs effectifs diminuer. Ce sera le cas de la Culture, des Sports,

ainsi que de la Transition écologique, preuve que les discours de Macron sur le sujet ne valent rien. La diminution la plus importante, en pourcentage, touchera le ministère des Solidarités et de la Santé. Tout un programme...

**Lucien Déroit**

### Fête de la Commune de Paris 1871

La Fête des Ami(e)s de la Commune de Paris aura lieu, cette année, samedi 28 septembre de 14 heures à 20 heures, place de la Commune à Paris 13<sup>e</sup>.

Métro Corvisart ou Place d'Italie.

## PCF : le retour de l'Union de la gauche

**Le succès populaire de la fête de l'Humanité, les 13, 14 et 15 septembre, a une nouvelle fois montré que le PCF organisait des milliers de militants dévoués, présents dans nombre de quartiers et villes ouvrières de ce pays, capables de rassembler des centaines de milliers de travailleurs. Mais ces dirigeants ont, une nouvelle fois également, montré le peu de perspectives qu'ils ont à offrir aux militants et, plus généralement, aux classes populaires.**

Passés les discours ronflants repeints en vert, les jeux de mots plus ou moins heureux, le distinguo entre « programme commun et programme en commun », il reste l'appel à l'union des partis politiques de gauche et écologistes pour gagner les élections. Fabien

Roussel, le secrétaire national, peut bien avancer les revendications les plus nécessaires aux travailleurs, les propositions d'impôt sur le capital les plus radicales en apparence, ce ne sont que des mots puisque leur concrétisation dépendra du bon vouloir d'un

éventuel gouvernement de gauche. Or, de Mitterrand à Hollande en passant par Jospin, les gouvernements de gauche, avec ou sans ministres PCF, ont été des gouvernements de combat contre les travailleurs. Les militants du PCF sont payés pour le savoir : c'est en faisant élire, puis en appuyant ou en ne combattant pas ces gouvernements qu'ils ont usé leur crédit dans la classe ouvrière.

Le seul et éternel argument des dirigeants du PCF est que l'unité des partis de gauche conditionne la victoire électorale contre la droite et l'extrême droite,



Fabien Roussel, secrétaire national du PCF.

avec la conservation des municipalités en mars 2020 comme première étape. Cette plate arithmétique électoraliste n'a pas empêché le PCF de perdre la plus grande partie de ces positions et de ses élus depuis trente ans. De plus, la gauche unie et au gouvernement n'a pas été un rempart mais un combustible pour l'extrême droite.

Fabien Roussel a certes beau jeu de dénoncer Macron. Mais qui peut croire que la gauche revenue au gouvernement déferait les mesures prises aujourd'hui contre les retraites, le droit du travail, les services publics ? Ni Jospin ni Hollande ne l'ont fait en leur temps, continuant les attaques antiouvrières

commencées par leurs pré-décesseurs de droite.

Une fois de plus le PCF propose à ses militants d'être les rameurs d'une galère dirigée par des politiciens carriéristes qui, sitôt élus, iront prendre leurs ordres à la Bourse.

La nécessité de l'indépendance politique de la classe ouvrière, en toutes circonstances, y compris sur le mauvais terrain des élections, est une des leçons les plus anciennes de la lutte de classe que la direction du PCF a abandonnée depuis bien longtemps. Pour que la masse des travailleurs puisse un jour malgré tout s'en faire une arme, il faut que des militants la défendent, encore et toujours.

Paul Galois

## Balkany : tant qu'on a la Santé...

**Les époux Balkany ont donc été condamnés à de la prison ferme, trois ans pour elle, quatre ans pour lui, ainsi qu'à dix ans d'inéligibilité. C'est un dénouement provisoire puisqu'un autre procès pour présomption de corruption les attend le 18 octobre.**

La justice leur reproche d'avoir dissimulé divers biens immobiliers, dont une villa aux Antilles (à Saint-Martin) et une luxueuse demeure au Maroc, d'avoir sous-estimé leurs revenus et de ne pas avoir payé d'impôts sur la fortune pendant cinq ans, malgré des revenus estimés à 16 millions d'euros annuels.

L'incarcération de Patrick Balkany a été immédiate, dans le quartier pour privilégiés à la prison de la Santé. Cette procédure réservée à des condamnés soupçonnés de vouloir prendre le large a déclenché la polémique dans le monde politique où beaucoup se sont émus, de la gauche jusqu'au Rassemblement national.

Pourtant la carrière des Balkany n'a pas manqué de péripéties judiciaires, dont ils sont généralement sortis indemnes sauf en 1996 avec une condamnation à de la prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêts et emploi de travailleurs municipaux pour leur service personnel. Cette fois la sanction est plus lourde, sans doute parce que tout le système RPR des Hauts-de-Seine a fait son temps.

En effet, c'est dans ce cadre, à l'époque de Pasqua, que Balkany a commencé sa

vie politique. Plus proche ensuite de Sarkozy, bénéficiant de l'appui des industriels du bâtiment, comme Bouygues, après avoir battu le maire communiste de Levallois-Perret en 1983, il a accompagné la transformation de la ville.

Il y a développé un quartier d'affaires et multiplié des résidences haut de gamme à la place des friches laissées par les usines fermées. Les centaines de millions de la promotion immobilière ont afflué dans cette commune limitrophe de Paris et Neuilly, en bord de Seine. Outre les promoteurs, bien des intermédiaires se sont alors enrichis.



Après avoir transformé la ville, en chassant au passage les travailleurs incapables de se loger dans ce sous-Neuilly, les Balkany considèrent en quelque sorte Levallois comme leur propriété. Pasqua décédé, Chirac retiré, Sarkozy retraité, Balkany s'est retrouvé sans protection. Et ça rend la vie plus difficile...

Sylvie Maréchal

## Affaire Ferrand : toujours les mêmes scandales

**La même semaine où les époux Balkany étaient condamnés à de la prison ferme pour fraude fiscale, Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale, a été mis en examen pour prise illégale d'intérêts dans l'affaire des Mutuelles de Bretagne.**

Il est accusé d'avoir utilisé de sa position de président des Mutuelles en 2011 pour faire louer par cet organisme des locaux appartenant à sa compagne. L'affaire a éclaté en 2017, lorsque Richard Ferrand était ministre de la Cohésion des territoires. Il a été obligé de démissionner de son poste. Classée sans suite par le procureur de Brest, au motif qu'il y avait prescription et que les Mutuelles n'étaient pas un service public, l'affaire a été relancée par la plainte d'Anticor, une association de lutte contre la corruption.

Ce ne sont pas les premières inculpations de personnages politiques mis en examen dans des affaires financières. L'affaire

Cahuzac n'est pas si lointaine quand ce ministre des Finances, pourfendeur de la fraude fiscale, s'est retrouvé condamné pour évasion fiscale.

Souvent leurs amis politiques les soutiennent : c'est le cas de politiciens de droite pour les Balkany ou de membres du gouvernement, et Macron lui-même, pour Ferrand.

Ces affaires sont plus que des dérapages individuels. Dans cette société, l'enrichissement personnel des politiciens au détriment de la collectivité, est un sous-produit de l'activité fondamentale qui consiste à s'enrichir en exploitant les travailleurs.

Aline Urbain

## Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

**Au sommaire du n° 202 (septembre octobre 2019)**

• États-Unis-Iran : la menace d'une guerre impérialiste

- Inde : après cinq années de gouvernement Modi
- Collapsologie : une théorie réactionnaire
- Le Nouveau parti anticapitaliste, dix ans après
- Karol Modzelewski

(1937-2019). Le parcours d'un militant, mais de quelle politique ?

Prix : 2,50 euros  
Envoi contre cinq timbres rouges.



# Pacte de responsabilité : jackpot pour la finance

Cinq ans après la mise en place du Pacte de responsabilité, la CFDT a publié un bilan, pour le seul secteur financier.

Lancé par Hollande, lors de ses vœux présidentiels fin 2013, le plan consistait en une série de cadeaux royaux aux entreprises, pas seulement du secteur financier, sous forme de baisses de cotisations et d'allègements d'impôts. Cela s'ajoute à tous ceux que Hollande avait déjà généreusement distribués au patronat, notamment le CICE. Pour faire bonne mesure, il demandait symboliquement aux patrons d'embaucher en contrepartie, et Pierre Gattaz, alors président du Medef, avait promis, sans rire, la création d'un million d'emplois.

La CFDT, quant à elle, avait alors applaudi des deux mains, et fait la promotion du Pacte de responsabilité auprès du monde du travail.

Depuis, Macron a été élu, le Pacte de responsabilité prolongé, et le CICE transformé en baisse de charges. Autant dire que la pluie d'argent public ne s'est

pas tarie, loin de là, pour le patronat.

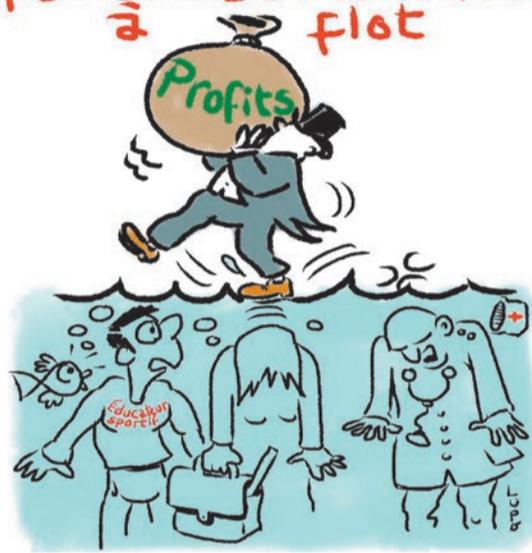
Pour ce qui est des banques et des compagnies d'assurances, la CFDT estime à 14 milliards d'euros les allègements de cotisations et d'impôts dont elles ont profité entre 2014 et 2018. Dans le même temps, les dividendes versés à leurs

actionnaires par BNP Paribas, la Société Générale, le Crédit Agricole et Natixis ont presque doublé. Quant aux emplois, les banques en ont supprimé des dizaines de milliers, et annoncent la suppression de milliers d'autres.

Les « contreparties » annoncées par Hollande sont donc apparues pour ce qu'elles étaient : du vent.

Jacques Le Gall

malgré la crise, les patrons se maintiennent à flot



# Servier : autopsie d'un scandale sanitaire

Le procès contre les laboratoires Servier et l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), jugés pour le scandale du médicament le Mediator, se tiendra finalement, après six ans de procédure, devant le tribunal correctionnel de Paris à partir du 23 septembre.

Le Mediator, vendu pendant plus de trente ans et utilisé par près de cinq millions de personnes, était un médicament de la classe des amphétamines. Mais Servier le vendait comme un antidiabétique, cachant ses effets secondaires, notamment ceux sur le cœur. Servier avait même réussi à éviter le retrait du Mediator quand, en 1997, tous les médicaments de la classe des amphétamines avaient été

retirés du marché. Il a fallu le combat acharné d'une pneumologue, le docteur Frachon qui révéla le scandale, pour qu'il soit interdit en 2009. Mais pendant douze ans, Servier avait continué à vendre un médicament responsable de la mort de 1500 à 2100 personnes rien qu'en France.

Depuis 2009 et le dépôt des premières plaintes, Servier, avec son armée d'avocats, a tout fait pour

nier sa responsabilité. Il a aussi tout fait pour ne pas indemniser les malades ou les indemniser le moins possible. Devant une telle attitude, c'est finalement l'État, via l'Oniam (Office national d'indemnisation des accidents médicaux), qui a indemnisé les malades avant de demander à Servier le remboursement de ces sommes. Finalement, à la date du 29 mars 2019, Servier reconnaissait avoir versé à 3593 patients la somme de 141,2 millions d'euros. Mais ces indemnités ont été accordées à ceux qui s'engageaient à ne pas poursuivre le laboratoire devant les tribunaux.

En mars 2019, prenant prétexte d'un jugement qui estime que l'État est partiellement responsable de ce scandale sanitaire, Servier a saisi la justice pour obtenir le remboursement par l'État de 30% des indemnités versées aux victimes du Mediator.

Pour payer le moins possible, alors que sa responsabilité est avancée, Servier aura vraiment tout essayé!

Cédric Duval



# Google et le gouvernement : petits arrangements entre amis

Google va devoir payer 965 millions d'euros à l'État, en échange de quoi les poursuites fiscales et judiciaires à son encontre seront abandonnées. « Cet accord est historique », s'est exclamé Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics. En réalité, c'est le cadeau fait par l'État à Google qui est historique.

Avec cet accord, Google fait une belle opération car, à l'origine de l'affaire en 2015, le fisc avait requis un redressement fiscal d'un montant beaucoup plus élevé de 1,6 milliard d'euros. Il l'accusait alors de minimiser ses activités commerciales en France pour faire remonter le maximum de bénéfices via sa maison mère en Irlande, un des pays où le taux d'impôt sur les bénéfices des sociétés est le plus bas d'Europe. Cela permet à Google de pratiquement ne pas payer d'impôts sur les bénéfices des sociétés en France : 17 millions en 2018, alors que d'après le journal

Le Monde, il aurait dû en payer plus de 100 millions.

Par rapport aux milliards que le groupe détourne depuis 15 ans, cette transaction est donc une aubaine. C'est ce que reconnaît Antonin Lévy, un des avocats du trust, qui défend cet accord, car celui-ci « ne vaut pas reconnaissance de culpabilité » de la part de Google et parce qu'il permet « de régler une fois pour toutes ces contentieux passés ». En clair, le groupe ne pourra plus être attaqué en justice pour fraude fiscale sur toute la période antérieure à 2019...

Ces transactions se sont multipliées depuis une loi votée en 2018 qui permet aux grandes entreprises accusées de fraude fiscale de donner un peu d'argent à l'État pour stopper toute procédure judiciaire.

Quoiqu'en disent les ministres, ces accords sont une des innombrables façons d'aider les capitalistes.

Arnaud Louvet

# Le milliardaire et l'enfant mort

Nolan, 10 ans, vient de mourir. En 2011, comme une quinzaine d'enfants, il avait été intoxiqué par un steak haché, acheté chez Lidl et contaminé par une variété très dangereuse de la bactérie Escherichia coli. Depuis il souffrait de graves handicaps physiques et mentaux. L'entreprise productrice des steaks, SEB-Cerf à Saint-Dizier (Haute-Marne), n'avait pas procédé aux contrôles nécessaires, pour faire des économies. Elle a fermé depuis, Lidl ayant cessé de lui acheter sa production, et les 140 salariés ont été licenciés. L'ex-responsable qualité s'est suicidé, après avoir été chargé par le gérant de la société. Celui-ci, qui a nié toute responsabilité, a été condamné, mais il a fait

appel puis s'est pourvu en cassation. À ce jour, il n'a rien payé et n'a pas fait un jour de prison.

Quant aux parents, ils n'ont pas touché un euro d'indemnités. Endettés à cause des frais médicaux, des procédures et des aménagements de leur maison pour donner un peu de confort à leur enfant lourdement handicapé, ils ne savent même pas comment payer les obsèques.

Il y a d'un côté Nolan, sa famille et 140 chômeurs ; de l'autre, le multimilliardaire Schwarz, héritier de Lidl, qui s'enrichit en faisant pression sur ses employés et ses fournisseurs, avec les conséquences que l'on voit.

M.B.

## Mineurs de Lorraine : préjudice d'anxiété reconnu

**Le 11 septembre, la Cour de cassation a rendu une décision favorable à d'anciens mineurs de Lorraine qui réclamaient aux Charbonnages de France, leur ancien employeur, un préjudice d'anxiété pour avoir été exposés à des substances cancérigènes.**

Le préjudice d'anxiété est déjà reconnu à des travailleurs exposés à l'amiante. N'étant pas atteint de maladie, ils ont tout de même droit à une indemnité censée compenser l'anxiété causée par l'exposition à ce poison, dont ils savent qu'elle peut provoquer des maladies mortelles, surtout des cancers, bien des années après. Mais ce droit, très restrictif, n'est reconnu qu'aux salariés de certaines

entreprises, alors qu'on estime que 10 à 12 % des salariés en France ont été ou sont encore en contact de substances cancérigènes.

C'est le cas des 785 mineurs de Lorraine qui ont entamé un combat judiciaire en 2011 pour se voir reconnaître ce préjudice d'anxiété que le tribunal des prud'hommes de Forbach leur avait initialement reconnu à hauteur de 1 000 euros chacun. Après

six années de procédures et jugements parfois contradictoires, l'arrêt de la Cour de cassation leur fait droit, bien que chaque cas individuel doive encore être examiné par une cour d'appel.

C'est aussi l'évolution de leur santé qui leur donne entièrement raison. En 2011, aucun des 785 plaignants n'avait encore de maladie provoquée par leurs expositions dans la mine à des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ou au trichloréthylène. Depuis, 230 maladies professionnelles ont été reconnues chez ces mineurs.

Lucien Déroit

## Saint-Denis : les habitants des Francs-Moisins se mobilisent



Mobilisation aux Francs-Moisins.

**Les habitants de la cité des Francs-Moisins contestent le projet de démolition de certains bâtiments et exigent des informations précises sur les conditions de leur relogement.**

Le quartier des Francs-Moisins rassemble 9 000 personnes et 1 800 logements HLM gérés par l'office public Plaine Commune habitat, et le bailleur privé Logirep. Il est prévu la démolition de 477 appartements, répartis dans quatre bâtiments destinés à être détruits partiellement ou totalement. Pour l'un d'entre eux, une longue barre HLM, surnommée la Muraille de Chine, Logirep, négocie actuellement avec l'Agence nationale de rénovation urbaine pour tenter de récupérer le maximum d'argent à l'occasion de la démolition.

Inquiets pour leur avenir, des habitants ont pris l'initiative d'organiser des réunions. Des militants

associatifs vivant dans le quartier, aidés par ceux d'autres quartiers concernés par le plan, appellent les habitants à descendre au pied de leur immeuble. La réunion du samedi 31 août a rassemblé une soixantaine de personnes, celle du 12 septembre un peu plus d'une centaine. Beaucoup de femmes sont présentes. Les locataires écoutent, prennent la parole. La plupart ont exprimé leur désir de rester dans le quartier, parce qu'on y est comme dans un village selon les propos d'une locataire. D'autres ont dénoncé le fait de ne pas être informés ni associés au projet de démolition-réhabilitation.

Le projet s'inscrit dans

le Nouveau programme national de renouvellement urbain piloté par l'État, qui conditionne ses subventions à la destruction de logements. Deux quartiers de Saint-Denis sont concernés : le centre-ville et les Francs-Moisins.

En réduisant le nombre de logements sociaux, la mairie espère attirer des couches plus aisées, celles chassées de Paris par les prix exorbitants de l'immobilier dans la capitale. Aux Francs-Moisins, où plus de 53 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, peu nombreux seront ceux qui auront les moyens d'acheter un logement à des conditions inaccessibles pour eux. Mais lors des réunions organisées ces dernières semaines, de nombreux habitants ont exprimé leur intention de se faire entendre.

Correspondant LO



## Grenoble : des papiers pour les jeunes migrants !

**C'est ce qu'ont réclamé plus de 500 personnes, dont plusieurs dizaines de jeunes migrants, en manifestant dans les rues de Grenoble mercredi 11 septembre.**

Ces jeunes, hébergés et accompagnés jusque-là par le service de l'Aide sociale à l'enfance du conseil départemental, perdent leur droit au séjour en devenant majeurs, si la préfecture ne leur délivre pas un titre de séjour. Quand c'est le cas, le département leur refuse alors le bénéfice du contrat jeune majeur, leur permettant de terminer leurs études et de régler leur situation administrative. 70 jeunes au moins sont dans cette situation depuis le mois d'août selon les associations.

Du coup, ils perdent tout droit au travail, à une formation en alternance et à un hébergement, et vivent avec une menace constante de reconduite à la frontière. D'autres jeunes, mineurs encore, seront menacés de la même chose dès leur majorité.

En tête de cortège, ces jeunes migrants scandaient : « Droit à la formation »,

« Droit au logement », « Non aux expulsions », « Égaux, égales, personne n'est illégal ». Derrière eux marchaient des salariés d'un des services qui les accompagnent, en grève pour dénoncer le mépris des autorités pour ces jeunes et pour les travailleurs sociaux qui assurent leur suivi au mieux, malgré des moyens de plus en plus réduits.

La manifestation, très dynamique, s'est arrêtée devant la préfecture puis devant le conseil départemental. Des jeunes migrants ont témoigné, émus et en colère, de leur situation intenable, expliquant qu'ils voulaient seulement se former et gagner leur pain. Un professeur a également expliqué qu'il s'était rendu compte en distribuant le matériel de début d'année que la moitié de ses élèves était à la rue.

Alors assez de cette politique migratoire de rejet !

Correspondant LO

## Collège Doisneau Dammarie-les-Lys : classes surchargées

**Le collège Robert-Doisneau de Dammarie-les-Lys en Seine-et-Marne, initialement prévu pour près de 600 élèves, en a accueilli plus de 650 l'année dernière. Cette année, 686 collégiens y sont inscrits.**

Un bâtiment préfabriqué construit récemment n'a pas suffi à accueillir le sureffectif. Les salles étant trop petites, tous les élèves n'ont pas pu être installés faute d'espace, de tables et de chaises.

Bien que l'établissement soit classé REP (réseau d'éducation prioritaire), les collégiens sont plus de 25 par classe, atteignant même la moyenne de 28 élèves pour le niveau de troisième.

À ce manque de matériel et d'infrastructures s'est ajouté le manque de personnel. Durant les deux premières semaines, le collège ne pouvait compter que sur deux surveillants alors que la sécurité des élèves en impose au moins cinq. Il a fallu

affecter d'urgence un professeur de mathématiques contractuel pour remplacer celui qui occupait le poste et qui, contractuel lui aussi, n'avait pas été renouvelé.

Enfin, concernant les adolescents à besoins spécifiques tels que les élèves handicapés, il manque encore un poste d'AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) à temps complet.

Derrière les beaux discours sur la réussite scolaire en milieu défavorisé, les économies du gouvernement ne font qu'aggraver les conditions d'enseignement, quoi qu'il en coûte aux élèves des classes populaires.

Correspondant LO

## Arabie saoudite : vers une extension de la guerre ?

HAMADI MOHAMED



Les installations d'Aramco, après l'attaque.

**Le 14 septembre, des drones ou des missiles ont endommagé deux installations pétrolières saoudiennes de l'entreprise Aramco, à Abqaiq et à Khurais, ce qui a provoqué la diminution de moitié de la production de pétrole du pays. L'attaque a été revendiquée par les Houthis, des milices chiites qui luttent au Yémen contre le pouvoir en place soutenu, lui, par l'Arabie saoudite.**

Cette attaque a aussitôt entraîné un regain de tensions tant sur le plan économique que politique avec les accusations portées contre l'Iran par le secrétaire américain Mike Pompeo. Aussitôt,

en effet, ce dernier a accusé l'Iran d'avoir « lancé une attaque sans précédent contre l'approvisionnement énergétique mondial ».

« Nous aiderons nos alliés », a tweeté Trump de son côté.

Le régime saoudien est en effet un des plus solides alliés de l'impérialisme américain. Fort de ce soutien, l'Arabie saoudite est intervenue militairement au Yémen en 2015. Cette guerre sans issue est déjà la « pire crise humanitaire au monde ». Selon l'ONU, les bombardements saoudiens ont fait des dizaines de milliers de morts.

Le gouvernement américain, ainsi que tous les gouvernements occidentaux et leurs médias, accusent depuis longtemps l'Iran d'être derrière la rébellion houthiste au Yémen. L'Iran voit certes d'un très bon œil l'enlèvement dans le conflit de l'Arabie saoudite, puissance régionale dont elle est la rivale. Mais ces accusations servent surtout de justifications aux dirigeants impérialistes pour continuer leur politique, qui est directement responsable de la montée des tensions dans cette région.

L'impérialisme américain continue à régler ses comptes avec l'Iran, comme il le fait

presque sans interruption depuis quarante ans, depuis le renversement du shah, dictateur qui régnait sur le pays avec son soutien. L'Iran ne fut plus dès lors considéré comme une puissance sûre, c'est-à-dire suffisamment prête à obéir au doigt et à l'œil à l'impérialisme. Le régime ne fut que brièvement réintégré dans le jeu diplomatique en 2015 avec la signature de l'accord sur le nucléaire, quand l'impérialisme américain avait besoin de son soutien pour régler les problèmes en Irak et en Syrie. Mais une fois l'État islamique en grande partie vaincu et la guerre en Syrie près de se terminer, l'Iran redevint un pays qu'il fallait soumettre.

Depuis son élection, Trump a relancé les hostilités en se retirant de l'accord sur le nucléaire, en rétablissant les sanctions, en décrétant l'embargo, en interdisant l'achat de son pétrole, pourtant principale source de revenus. L'objectif de Trump est le même que celui de ses

prédécesseurs : montrer que l'impérialisme américain est le seul maître pour que ses multinationales puissent continuer à piller la région, et ce, quelles qu'en soient les conséquences.

Trump finira-t-il pas déclencher la guerre contre l'Iran ? Ou se servira-t-il de l'Arabie saoudite pour cela ? Ou au contraire cherche-t-il à faire une « pression maximale » sur le régime sans aller jusqu'à la guerre, en la relâchant de temps en temps, comme il l'a fait en démettant de ses fonctions John Bolton, le responsable de la sécurité intérieure, partisan de la guerre contre l'Iran ? L'avenir le dira. Mais quels que soient les choix de Trump et de la classe capitaliste qu'il sert, le risque existe d'une généralisation de la guerre qui déjà dévaste le Yémen, après la Syrie et l'Irak, car la menace vient de la domination impérialiste elle-même.

Aline Rétesse

## Tunisie : le « dégagisme » en tête

**En Tunisie, le premier tour de l'élection présidentielle anticipée, après la mort du président Caïd Essebsi, a eu lieu le 15 septembre. Les candidats restant en lice pour le deuxième tour sont deux politiciens, Kaïs Saïed et Nabil Karoui, apparaissant comme non liés aux précédents gouvernements.**

Même si la participation de 45 % des électeurs a été jugée acceptable par l'autorité de surveillance, elle est bien moindre qu'en 2014.

Sur les 26 candidats qui se présentaient, douze étaient d'anciens ministres, qui n'ont pas été plébiscités... Celui qui se présentait comme l'héritier politique du défunt président, le ministre de la Défense Abdelkrim Zbidi, n'est que quatrième avec 10 %, et le Premier ministre Youssef Chahed est cinquième, avec 7,4 %. Les partis de gauche ayant participé au gouvernement semblent avoir disparu du paysage politique en tant que tels. Quant au regroupement du Front populaire, se voulant plus radical, notamment avec les communistes du Parti des travailleurs, et qui avait eu jusqu'à quinze députés, il a présenté deux candidats concurrents qui ont obtenu à eux deux 1,5 % et 50 000 voix.

Fin octobre, les électeurs du deuxième tour n'auront donc le choix qu'entre un universitaire constitutionnaliste réactionnaire, Saïed, et un magnat des médias, en prison sous l'accusation de fraude fiscale et blanchiment, Karoui. Le premier,

parfois qualifié de salafiste, n'a cessé d'affirmer son hostilité à l'abolition de la peine de mort et des textes punissant l'homosexualité et les « atteintes à la pudeur » des couples non mariés, et surtout à la loi sur l'égalité de l'héritage, toujours dans les cartons parce qu'elle bouleverserait cette révoltante coutume qui fait que, sous prétexte de loi islamique, une sœur hérite moitié moins que son frère. En partie à cause de cette loi, alors que 76 % des travailleurs des champs sont des femmes, seules 4 % en sont propriétaires.

Parmi les candidats, seules deux femmes étaient en lice, dont l'une, se présentant pourtant comme anti-Ennahda (le parti islamiste), s'est prononcée contre le projet de loi sur l'égalité dans l'héritage, « même si, à titre personnel, [elle est] pour l'égalité ».

Le concurrent de Saïed, Karoui, avait monté en 2007 sa chaîne Nessma TV avec l'assentiment de Ben Ali. Connu comme le Berlusconi tunisien, l'homme d'affaires ayant aidé Essebsi à monter son parti, Nidaa Tounès, a reçu le soutien de la



Manifestation contre les hausses de prix.

commission d'observation du Parlement européen. Cela lui a permis d'être présent dans le scrutin malgré sa détention.

La désaffection vis-à-vis du scrutin et des candidats marque le rejet des politiciens qui, une fois au pouvoir, laissent une large part de la population ouvrière et paysanne dans le dénuement. Une mère de famille interrogée par la radio RFI constatait : « Dans les régions du centre et du Sud, la pauvreté saute aux yeux. Pire qu'avant. Pour quatre, cinq,

six adultes dans une famille sous un même toit, bien souvent un seul travaille. Et certaines familles n'ont même pas cette chance. » Le chômage est toujours officiellement à 15 %, l'inflation a gonflé les prix de l'alimentation et des transports de 10 % en un an, les impôts indirects augmentent et la prise en charge scolaire baisse ; les jeunes des banlieues pauvres des villes et des régions abandonnées comme Gafsa galèrent malgré leurs diplômes. Des centaines de médicaments font défaut.

En cause, comme du temps de Ben Ali, les affairistes locaux en relation avec les capitalistes des pays européens, au premier rang desquels la France, et leurs homologues mafieux investis dans l'économie de la contrebande. « D'une famille qui s'accapare le pays, dit une autre mère de famille, nous sommes passés à mille familles qui gèrent la Tunisie pour leurs propres intérêts. » Au-delà des politiciens candidats, leurs marionnettes, ce sont ces parasites qu'il faut « dégager ».

Viviane Lafont



RANEEN SAWAFTA / REUTERS

Habitations palestiniennes dans le camp de réfugiés de al-Fari'ah, en Cisjordanie.

## Israël : Netanyahu-Gantz, deux candidats de la droite nationaliste

À l'issue des élections législatives du 17 mars en Israël, aucun des deux principaux partis en lice n'a réussi à obtenir un nombre suffisant de sièges pour pouvoir former seul le prochain gouvernement, le Likoud du Premier ministre Benjamin Netanyahu et le parti Bleu-Blanc de son challenger Benny Gantz ont chacun une trentaine de députés sur les 120 que compte la Knesset.

Tout est donc désormais suspendu au jeu des alliances, en particulier au choix que fera l'ex-ministre de la Défense Avigdor Liberman, dont le parti ultranationaliste Israel Beitenou disposerait d'une dizaine de sièges.

Netanyahu, au pouvoir depuis dix ans, mandaté par le président israélien pour former un gouvernement, n'y était pas parvenu en avril, date des dernières législatives. L'alliance entre deux partis de droite, celui de Netanyahu et celui de Liberman, et les partis religieux

avait éclaté sur la question de l'exemption de service militaire accordée aux 40 000 étudiants des écoles religieuses. Netanyahu avait alors dissous la Knesset, d'où ces nouvelles élections.

Menacé de devoir rendre des comptes à la justice pour de multiples affaires de corruption, Netanyahu a mené campagne en cherchant des voix toujours plus à droite, s'adressant à l'électorat d'extrême droite, nationaliste et religieux, en particulier aux 400 000 colons installés en Cisjordanie sur des terres

palestiniennes. Ainsi, Netanyahu leur a promis d'annexer 30% de la Cisjordanie occupée par Israël depuis 1967.

Il a aussi accusé les Arabes israéliens – un cinquième de la population d'Israël, dont ils sont citoyens – de fraude lors des élections d'avril. En juillet, une loi a été votée qui fait d'Israël « la patrie nationale du peuple juif ». C'est dans le droit fil du sionisme qui a fait, depuis 1947, des Arabes palestiniens des étrangers sur leur propre sol et, pour ceux qui n'en étaient pas expulsés, des citoyens de seconde zone. Mas la loi votée cet été entérine surtout des mesures discriminatoires à l'encontre des villes à majorité arabe qui manquent déjà d'infrastructures, d'écoles, de centres de santé.

Celui qui apparaissait comme le seul opposant

sérieux électoralement à Netanyahu est un ex-chef d'état-major, Benny Gantz, chef du parti Bleu-blanc, qualifié de centriste, mais dont la dénomination affirme le nationalisme, le blanc et le bleu étant les couleurs du drapeau israélien.

Le point principal de son programme se limitait à chasser Netanyahu. Mais, comme ce dernier, il promet une campagne militaire pour anéantir le Hamas au pouvoir à Gaza. Il s'est prononcé pour le renforcement des colonies dans les territoires occupés. Et sa liste rassemblait plusieurs ex-responsables de l'armée.

Il tend certes la main aux Arabes israéliens en déclarant : « Je m'engage à travailler avec vous. » Mais il cherche en fait à former une coalition gouvernementale qui puisse s'imposer à droite,

tout en bénéficiant du soutien ou de la bienveillance des 13 députés – un succès – obtenus par la Liste arabe unifiée.

Cette élection montre un glissement de plus en plus droitier : le Parti travailliste, qui avait longtemps dominé la vie politique en Israël, et dont toute la politique au gouvernement avait ouvert un boulevard à la droite, réussit à peine à se maintenir à la Knesset. Elle fait aussi ressortir une des contradictions majeures de la société israélienne, État juif, où une majorité de la population est laïque et a de plus en plus de mal à supporter la pression des religieux.

Invisible depuis longtemps pour les Arabes, Israël le devient de plus en plus pour les Juifs laïcs, progressistes voire simplement tolérants.

Inès Rabah

## États-Unis : bras de fer entre General Motors et le syndicat UAW

L'UAW, le syndicat des travailleurs de l'automobile, a lancé dimanche 15 septembre un appel à la grève à l'ensemble des 46 000 salariés de General Motors, des 33 usines réparties dans neuf États et de 22 magasins de pièces détachées.

Le contrat passé entre la direction et le syndicat il y a quatre ans expirait le 14 septembre et les négociations entamées depuis juillet étaient dans une impasse. Les contrats passés avec Ford et Fiat-Chrysler, eux, ont été prolongés en attendant un règlement avec GM qui servira de modèle dans la négociation avec les autres constructeurs.

Le syndicat tient sans doute à montrer ses muscles au moment où les perquisitions du FBI dont il a été l'objet à la fin août, y compris au domicile de son président et de son ancien président, pouvaient viser à l'affaiblir, quelques jours avant

l'expiration des contrats. Cela fait douze ans qu'il n'avait pas lancé un tel appel général à la grève sur l'ensemble d'une compagnie ; en 2007, la grève avait duré deux jours.

Mais depuis la crise de 2008, GM a imposé des sacrifices aux travailleurs, contrat après contrat, avec la complicité du syndicat. Lors du dernier contrat, GM a engrangé près de 30 milliards de dollars de bénéfices. GM a néanmoins annoncé en novembre dernier qu'il se préparait à se débarrasser de quatre usines dans l'Ohio, le Michigan et le Maryland et il veut encore augmenter la productivité et la flexibilité des travailleurs et leur imposer de contribuer

davantage à leur assurance maladie.

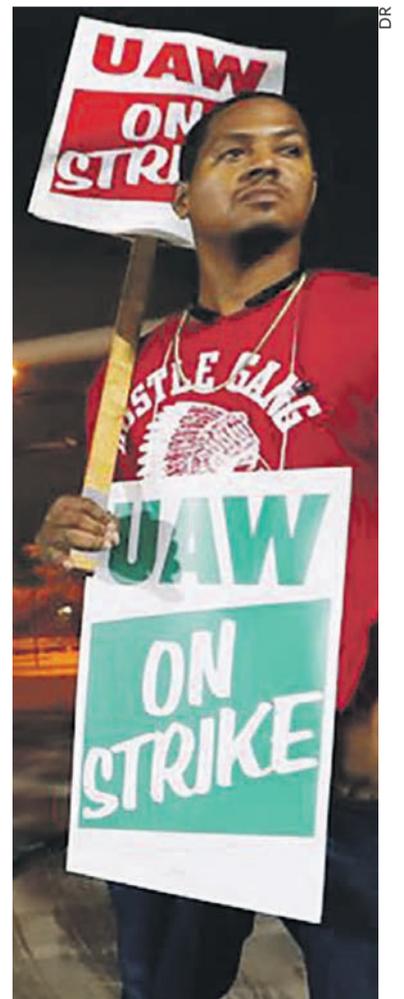
Le syndicat demande des augmentations de salaires, des embauches, le maintien en activité de toutes les usines, l'embauche des intérimaires, la suppression de l'écart de salaire entre les anciens embauchés, et les embauchés depuis 2007 dont le salaire est réduit de près de moitié !

La direction de GM s'est vantée de son offre et elle l'a détaillée publiquement pour circonvenir les dirigeants syndicaux, qui n'informent jamais les travailleurs des négociations avant leur conclusion, et pour tenter de faire pression sur les grévistes. Elle promet 7 milliards de dollars d'investissement, 5 400 embauches, un meilleur salaire, de meilleurs avantages sociaux, un meilleur partage des bénéfices, des solutions pour les usines menacées de

fermeture et 8 000 dollars de prime à la signature de l'accord. À part les 8 000 dollars de prime, tout est très vague et la direction ne s'engage ni sur la résorption de l'intérim, ni sur le comblement du fossé entre les salaires des nouveaux et des anciens.

La direction de l'UAW a tapé du poing sur la table pour bien montrer qu'il faut compter avec elle. Jusqu'où est-elle prête à aller ? Depuis lundi des négociations ont repris. Quels que soient les calculs des dirigeants du syndicat, maintenant que l'épreuve de force est engagée, ce sont les travailleurs de GM avec leur détermination qui peuvent la mener au bout avec succès, avec la sympathie, voire l'aide des travailleurs de Ford et de Chrysler Fiat, directement intéressés eux aussi à l'issue du conflit.

Dominique Chablis



# Inde : la population du Cachemire victime de la politique de Modi

Le 8 août, et conformément à l'un de ses engagements de la campagne électorale qui s'est achevée le 23 mai par le renforcement de sa majorité au Parlement fédéral, le Premier ministre indien Narendra Modi a révoqué deux articles de la Constitution qui accordaient depuis 1950 une certaine autonomie à l'État du Jammu-et-Cachemire, le seul État à majorité musulmane de la fédération indienne.

En dehors de ses aspects politiques, cette mesure représente une menace directe pour huit millions de Cachemiris qui bénéficiaient jusque-là d'un accès réservé à la propriété foncière et à certains emplois publics. Et ce dans une région de l'Himalaya où les possibilités de trouver de la terre arable et du travail sont très limitées.

Des forces militaires et policières considérables stationnent de longue date sur ce territoire occupé par l'Inde depuis 1947 et que lui dispute le Pakistan avec lequel elle dispose de près de 3 000 km de frontières communes. 70 000 militaires supplémentaires y ont été dépêchés par le pouvoir de New Dehli. En outre, les conditions du couvre-feu, en vigueur de façon quasi permanente depuis des années, ont été renforcées. Le téléphone et les connexions Internet ont été totalement coupées durant plusieurs jours et des milliers de personnes arrêtées dans le but d'empêcher toute réaction

de la population. Un mois après le décret présidentiel, commerces et écoles n'avaient pas rouvert et les transports en commun restaient à l'arrêt : la population subit une politique de confinement drastique.

Depuis son élection en 2014 à la tête du pays, Modi se pose en homme fort du nationalisme indien, désignant les minorités nationales et religieuses – et plus particulièrement les musulmans – comme des adversaires et n'hésitant pas à les assimiler à des ennemis intérieurs ou des terroristes. Plusieurs lois discriminatoires ont été adoptées dans la période récente, comme celle excluant de l'accès à la nationalité indienne deux millions d'habitants de l'État de l'Assam, au nord-est de l'Inde. Avec la révocation du statut du Cachemire, Modi prend le risque de raviver l'agitation dans cette région où la population est majoritairement hostile au pouvoir central, mais aussi les tensions, voire un conflit armé, avec le Pakistan.

Dans cette véritable poudrière, la moindre étincelle pourrait avoir des conséquences aussi dramatiques qu'imprévisibles.

## Une guerre sans nom depuis des décennies

Cela fait en réalité des décennies que les populations du Cachemire sont transformées en otages permanents de la politique des nationalistes et des deux puissances régionales rivales que sont l'Inde et le Pakistan. Trois guerres ont déjà ensanglanté la région.

Ce fut d'abord le cas de 1947 à 1949, au lendemain de l'indépendance de l'Inde et de sa partition. Le conflit, qui fit au total près d'un demi-million de morts et des millions de déplacés, était la conséquence directe de la politique de l'impérialisme britannique qui avait divisé et opposé les communautés les unes aux autres pour maintenir sa domination. Il s'y ajoutait le jeu des dirigeants nationalistes rivaux, du Parti du Congrès d'un côté, et de la Ligue musulmane de l'autre.



Militaires indiens au Cachemire.

À l'issue de ce conflit, l'Inde occupa les deux tiers du Cachemire, dont elle fit l'un des 29 États actuels de la fédération indienne. La partie restante, elle-même divisée en plusieurs entités, passa sous administration pakistanaise. Quant au référendum recommandé alors par l'ONU, il a à ce jour toujours été refusé par le gouvernement indien.

En 1965, la question du Cachemire provoqua un nouvel affrontement meurtrier. La ligne de cessez-le-feu de janvier 1966 devint par la suite la « ligne de contrôle », et donc la frontière entre les deux belligérants.

À partir de la fin des années 1980, la partie du Cachemire sous administration indienne a été secouée par la montée d'un courant indépendantiste armé dominé par le Front de libération du Jammu-et-Cachemire, lui-même appuyé par le Pakistan. Celui-ci était devenu entre-temps, à la faveur de la guerre en Afghanistan, la base arrière de nombreux groupes islamistes et un champ de manœuvres et d'intrigues pour les services secrets de différentes puissances, à commencer par les États-Unis.

Prenant prétexte de cette situation présentée comme une menace pour l'intégrité et la sécurité de l'Inde, le gouvernement indien renforça alors considérablement son emprise sur le Cachemire en y déployant des centaines de milliers de soldats et en y appliquant une série de lois d'exception permettant de réprimer brutalement les mouvements indépendantistes ou qui réclamaient leur rattachement au Pakistan. De 1990 à 1996, l'État du Jammu-et-Cachemire fut même placé sous le contrôle total du pouvoir central. Cette sale guerre fit des dizaines de milliers de morts, les militaires faisant disparaître des milliers de personnes dans des charniers.

Elle culmina au début des années 2000 sur fond d'essais de bombes nucléaires réalisés par chacune des deux puissances rivales et d'attentats meurtriers, notamment celui d'octobre 2001 visant l'Assemblée du Jammu-et-Cachemire, et un autre deux mois plus tard contre le Parlement fédéral à New Dehli.

## Une situation lourde de dangers

Depuis, les périodes de tensions, d'attentats, jalonnées de ruptures diplomatiques et commerciales et de mouvements de troupes, alternent avec la recherche d'une certaine normalisation. Mais l'occupation militaire indienne n'a jamais cessé malgré des mobilisations parfois massives de la population du Jammu-et-Cachemire. En février dernier, après un nouvel attentat meurtrier en pleine campagne électorale, l'aviation indienne avait fait bombarder des camps d'entraînement – ou supposés tels – situés au Pakistan. Les échanges commerciaux transfrontaliers avaient été de nouveau brutalement arrêtés.

En inscrivant sa politique dans la loi, Modi prétend vouloir régler la question de façon durable. Il a surtout ajouté un peu plus de poudre explosive à une situation déjà très instable. « Nous savons que le Cachemire bout, il va exploser violemment, mais nous ne savons pas quand. Je ne sais pas comment le confinement peut être levé sans voir des manifestations violentes », déclarait-il y a quelques semaines un responsable de la sécurité dans cette zone. Cette situation est à la fois la conséquence de la domination coloniale passée et d'un système incapable de satisfaire les intérêts et les droits élémentaires des populations.

Pierre Delage



Avion de chasse indien abattu par le Pakistan au-dessus du Cachemire en février 2019.

## Contrats courts : l'exploitation illimitée

L'utilisation des contrats courts est l'un des moyens utilisés par le patronat pour disposer d'une force de travail ultra flexible.

Une vingtaine de types de contrats courts existent et les entreprises peuvent y recourir pour toutes sortes de motifs, de la variation de l'activité propre au secteur, au remplacement de personnel absent, en passant par des circonstances « exceptionnelles et imprévisibles » assez difficiles à identifier.

L'utilisation de ces contrats ne cesse d'augmenter car le patronat en use et en abuse. Dans une étude récente, l'Unedic reconnaît d'ailleurs que « deux CDD courts sur trois s'inscrivent dans une succession de contrats de travail chez le même employeur ». Certains secteurs seraient plus concernés que d'autres : dans l'hôtellerie

par exemple, en toute saison, le nombre de contrats inférieurs à un mois est passé, en dix ans, de 1,5 à 3,8 millions. Mais tous secteurs confondus, 17,6 millions de contrats courts ont été signés en 2017, soit trois fois plus qu'en 2000.

Comme toujours quand il s'agit d'exploitation et de précarité, les femmes et les jeunes sont les plus concernés : 67 % des contrats courts sont effectués par des femmes et 27 % par des jeunes.

Parmi ces contrats figure le CDDU, contrat à durée déterminée d'usage. Contrairement au CDD classique, il peut être reconduit sans limitation ni délai, n'a pas de date de fin précise et

dispense d'indemnités de précarité. Censé n'être autorisé que pour des secteurs dont l'activité entraîne des besoins « ponctuels et occasionnels », il s'étend à de nombreux domaines, du bâtiment à l'hôtellerie en passant par l'enseignement, la restauration ou l'exploitation forestière, le déménagement ou encore la réparation navale.

Le CDDU n'est pas censé s'appliquer à « l'activité normale et permanente » de l'entreprise... « Ce n'est pas dur à contourner », témoigne un travailleur de centre d'appel. « Dans l'entreprise de la région toulousaine où j'ai travaillé en tant que télé-enquêteur, nous étions 50 employés, dont plus de 40 en CDD d'usage. La direction prétextait qu'elle devait mobiliser des enquêteurs ponctuellement,



en fonction des commandes. Mais pratiquement tous les télé-enquêteurs étaient en CDDU. Pour le patron, c'est tout bénéfique : il ne paie pas les indemnités de fin de contrat et en plus, il peut faire pression sur nous puisqu'il peut interrompre le contrat à tout moment. »

Les contrats saisonniers offrent la même « élasticité » aux employeurs. Pour les saisonniers, contraints de se déplacer au gré des saisons, ces contrats signifient, en plus des bas salaires, des conditions de travail et des amplitudes horaires épuisantes, des problèmes d'hébergement.

Toutes sortes d'entreprises demandent – et obtiennent – des dérogations pour embaucher des saisonniers, moins « coûteux » que les CDD puisqu'ils permettent d'économiser

les indemnités de fin de contrat. Dans la sécurité, dans la grande distribution et même dans les banques ou les assurances, des saisonniers sont ainsi embauchés pour faire face à une période d'activité plus importante.

Ce n'est pas le ridicule « bonus-malus » contenu dans la réforme de l'assurance-chômage publiée fin juillet qui va inverser la tendance. Cette prétendue contrainte ne fait pas le poids face aux avantages bien réels dont profite le patronat en embauchant à moindre frais les travailleurs pour la durée qui lui convient, tout en continuant à bénéficier d'exonérations de charges sociales sur les bas salaires qui forment le gros des contrats courts.

Nadia Cantale

## Ventes d'armes : les assassins et leur ministre



La frégate Al-Dammam, de conception française, en arrière-plan.

Depuis le 16 septembre, des vidéos montrant des navires de guerre saoudiens, mais de fabrication française, lors d'opérations de blocus du Yémen, sont disponibles sur Internet.

Le site Disclose, qui a trouvé et publié ces images, précise en outre que Naval Group et Thales, marchands de canons tricolores, assurent toujours la maintenance des navires et équipements vendus à l'Arabie saoudite et aux Émirats, y compris de ceux qui sont engagés au Yémen.

La coalition menée par l'Arabie saoudite et soutenue par les États-Unis et leurs alliés traditionnels tente de faire plier ses adversaires au Yémen en bombardant ses infrastructures y compris écoles, hôpitaux, marchés populaires, en

laissant s'installer famine et épidémies pour des millions de Yéménites.

Elle a pour cela recours à un blocus maritime, mettant en œuvre toute sa flotte, dont une bonne partie sort des arsenaux français.

L'Arabie saoudite et les Émirats sont parmi les plus gros clients des industriels français de l'armement et il faut vraiment être ministre de la Défense pour ne pas voir que ces armes sont utilisées.

Florence Parly, la titulaire du poste, déclarait en effet cet été avoir la certitude que les armes françaises n'étaient pas utilisées

contre les civils et ce pour une raison simple : c'est interdit par les lois internationales, des lois que bien entendu la France et ses clients respectent.

En vertu de quoi la ministre ajoutait que les contrats avec l'Arabie saoudite seraient honorés, que d'autres seraient signés et que, par ailleurs, la France ferait tout ce qu'elle pourrait pour que la guerre au Yémen s'arrête et que les convois humanitaires puissent passer.

Elle avait conclu son intervention en se défendant d'être lobbyiste pour le compte de l'industrie de l'armement.

Comment faut-il donc la qualifier ?

Paul Galois

## Marseille : non à l'expulsion d'un lycéen !

Mardi 17 septembre, plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées devant la Préfecture des Bouches-du-Rhône pour demander la libération de Montassar, un lycéen de 18 ans d'origine tunisienne, qui est menacé d'expulsion.

Arrivé en juin 2018, Montassar était rentré en seconde Gestion-Administration au lycée professionnel Brochier à Marseille en septembre 2018. Il aurait dû rentrer cette année en classe de première, s'il n'avait été arrêté le 1<sup>er</sup> septembre dernier, la veille de la rentrée des classes.

Sous le coup d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français), il a été immédiatement placé au centre de rétention du Canet en vue d'une expulsion. Un juge ayant refusé sa demande de libération avec assignation de résidence, il

y est toujours détenu.

Depuis, lycéens et professeurs se mobilisent, préparant tracts et banderole, organisant plusieurs rassemblements. Ils dénoncent l'enfermement de Montassar et s'alarment d'une expulsion vers la Tunisie, où il n'a plus aucune attache, son père étant décédé, tandis que sa mère et sa sœur vivent en France. Derrière la banderole « Libérez Montassar », ils affirmaient « Comme nous, il a droit à l'éducation, à un avenir. Il doit poursuivre sa scolarité ici. »

Correspondant LO



## Michelin : la direction à l'offensive

Dans le journal *Le Monde* du 16 septembre, un document interne du groupe Michelin est cité, selon lequel quatre de ses quinze usines françaises ne seraient plus assez compétitives.

Il s'agit de celles de Cataroux (près du siège social de Clermont-Ferrand), Avallon (Yonne - rechapage pneus poids lourds), La Roche-sur-Yon (Vendée - pneus poids lourds) et Cholet (Maine-et-Loire - pneus tourisme et camionnette).

La fuite a pu être orchestrée par la direction du groupe elle-même, tant elle cherche, depuis des mois, à entretenir un climat d'inquiétude chez ses salariés. Depuis qu'il a pris les commandes en mai dernier, le PDG Florent Menegaux a en effet dit et répété que, du fait d'un rétrécissement du marché du pneu en Europe de l'Ouest, des restructurations pourraient s'avérer nécessaires et qu'aucune usine ne devait se sentir à

l'abri. C'est ce « diagnostic » que reprendra sans doute le rapport quand il sera dévoilé par la direction dans son intégralité, dans les jours qui viennent.

D'après la direction, il n'est pourtant pas question de fermeture immédiate pour les quatre sites visés, qui regroupent encore plus de 2 000 des 23 000 travailleurs exploités par Michelin en France. Mais la publication de ce rapport permettra d'accréditer la vision d'un groupe pris à la gorge par la compétition internationale, afin de demander aux travailleurs de ces quatre usines de redoubler d'efforts sans toucher un centime de plus.

C'est le type de chantage dont Michelin est familier. Il

l'a exercé à Roanne en 2015, puis à Vannes et à La Roche-sur-Yon en 2016. À chaque fois, il a été demandé aux travailleurs de se prononcer sur des plans de compétitivité dégradant fortement les conditions de travail. Et s'abritant derrière des référendums où les travailleurs avaient fini, le revolver sur la tempe, par donner une majorité à un accord, la plupart des syndicats ont apporté leur caution à ces plans indignes.

Évidemment, comme tant de travailleurs l'ont appris à leurs dépens, de Continental à Bosch, les patrons ne se sentent jamais liés par les aspects supposés positifs de tels accords - et malgré tous leurs sacrifices, les 650 salariés de La Roche sont encore une fois pointés du doigt.

Menegaux est très fier du « dialogue social » qui, au fil



de huit rencontres cet été avec les représentants de tous les syndicats (CGC, SUD et CFDT, mais pas la CGT), ont abouti au « diagnostic » qui sera prochainement rendu public. En effet, il a obtenu de ces derniers, dès le mois de mai, un accord de confidentialité les contraignant au silence vis-à-vis des travailleurs et du grand public, quelles que soient les informations qui leur seraient transmises. Si les patrons prennent la peine de distiller à longueur d'année rumeurs et vraies-fausses annonces, s'ils essaient de se mettre dans la poche un

maximum de dirigeants syndicaux, c'est aussi un aveu qu'ils craignent les réactions des travailleurs.

Ils sont nombreux les travailleurs chez Michelin qui n'en peuvent plus des sacrifices pour un groupe qui reste le numéro deux mondial du pneu et a affiché un bénéfice net de 1,6 milliard d'euros en 2018. Face aux pressions qui les attendent dans les semaines et mois à venir, ils ne pourront compter que sur leurs propres forces, sur la solidarité et la combativité dont ils ont déjà su faire preuve par le passé.

**Correspondant LO**

## Urgences : Buzyn noie toujours le poisson



Face à la crise des Urgences, « j'ai décidé d'accélérer », a déclaré Agnès Buzyn, le 17 septembre sur Europe 1. Et son accélération décoiffe : la ministre va créer... trois groupes de travail.

Un premier groupe sur les lits d'aval où placer les patients après leur passage aux Urgences; un autre sur les compétences - sutures, prescriptions d'exams - à transférer aux infirmiers ou aux aides-soignants; et un sur le SAS, le service d'accès aux soins prévu pour l'été 2020, une plateforme téléphonique chargée 24 h/24 d'orienter les malades vers un professionnel de santé public ou privé.

Rien donc sur les 300 euros d'augmentation demandés, ni sur l'embauche massive de personnel, ni contre l'étranglement financier des hôpitaux, ni pour le matériel...

Buzyn délaye simplement les mensonges du plan annoncé le 9 septembre. Ses 750 millions sur cinq ans, déjà dérisoires puisque inférieurs au déficit budgétaire

des hôpitaux de la seule année 2018, sont de toute façon pris sur d'autres budgets de l'hôpital public. Et donc ses prétendues embauches aux Urgences, puisque c'est à budget général constant, se feront au détriment d'autres services. Quant au transfert de compétences de médecins débordés à des paramédicaux débordés eux aussi, ça ne remplacera pas des formations professionnelles internes rémunérées, dont le budget est au plus bas, ni le rétablissement du salaire des élèves infirmières supprimé il y a des années.

Le plan Buzyn fait flop. Il a même poussé des médecins urgentistes à rejoindre le mouvement, qui touche toujours plus de la moitié des services d'urgence du pays.

**Pierre Lemaire**

## Inspection du Travail: justice pour Laura Pfeiffer!

Jeudi 12 septembre, plus de 300 manifestants, en grande partie des inspecteurs et contrôleurs du travail en grève nationale mais aussi de nombreux militants ouvriers de la région, se sont rassemblés devant la cour d'appel de Lyon pour soutenir leur collègue Laura Pfeiffer.

L'affaire a débuté en 2013, quand cette inspectrice était intervenue sur des infractions à la législation du travail à l'usine Tefal de Rumilly en Haute-Savoie.

La direction de l'usine, en lien avec le directeur départemental du travail, tenta alors de la faire taire. Un informaticien de l'entreprise, témoin de la machination, révéla à l'inspectrice des courriels compromettants pour tout ce petit

monde. Laura Pfeiffer alerta alors le Conseil national de l'inspection du travail ainsi que les syndicats du ministère du Travail et le scandale fut rendu public. Mais les seuls qui se retrouvèrent poursuivis et condamnés furent l'informaticien lanceur d'alerte et l'inspectrice, en correctionnelle en 2015 à Annecy et en appel en 2016 à Chambéry. Les motifs retenus contre le technicien étaient:

« Intrusion dans un système informatisé, atteinte au secret des correspondances »; et contre l'inspectrice: « Violation du secret professionnel et recel d'atteinte au secret des correspondances ».

Mais, en octobre 2018, la Cour de cassation a infirmé l'arrêt rendu contre l'inspectrice, au motif qu'il écartait l'application du statut de « lanceur d'alerte », ce qui explique le nouveau procès devant la cour d'appel de Lyon. Au cours de l'audience du jeudi 12, l'avocat général, sans surprise, s'est acharné à dénier ce statut à Laura Pfeiffer.

Le jugement sera connu le 24 octobre prochain.

**Correspondant LO**



# RATP : grève du 13 septembre, première journée de mobilisation réussie

**Avec dix lignes de métro fermées, des RER au compte-gouttes, des taux de grévistes pouvant atteindre 100%, la grève a été massivement suivie par les conducteurs de métro. Elle s'est étendue à tous les autres secteurs de la RATP : conducteurs de bus, mais aussi agents de station, ouvriers de maintenance, ingénierie... et a même été suivie par un nombre conséquent d'agents de maîtrise et de cadres. Une telle mobilisation ne s'était pas vue depuis 1995.**



Rassemblement devant le siège de la RATP.

Des conducteurs de métro avaient commencé à se mobiliser dès le mois d'août, s'entraînant les uns les autres au fil des jours.

Mais c'est dans la dernière ligne droite que les travailleurs de la RATP ont décidé massivement de se lancer dans cette grève, au métro, mais aussi aux bus, où les taux de grévistes ont atteint 60% en moyenne, avec de nombreuses lignes fermées ou au ralenti, puis dans tous les autres services, avec un effet boule de neige dans les derniers jours précédant la grève.

Si l'unité syndicale a joué un rôle non négligeable dans la réussite de la journée de grève du 13 septembre, des grévistes gardaient une certaine méfiance vis-à-vis des syndicats et tenaient à s'organiser par eux-mêmes. C'est ainsi que des assemblées générales (AG) se sont

tenues dans les terminus des lignes de métro et dans les dépôts de bus, regroupant plusieurs dizaines de grévistes malgré les difficultés de déplacement... mais aussi malgré les incitations de certains syndicalistes Unsa, et parfois CGT, à ne pas faire d'AG.

Les innombrables dis-

## Au terminus de Pleyel, la volonté de continuer

Le terminus de Pleyel est le point de base de 80 conducteurs de la ligne 13 du métro (sur 340 au total, répartis sur trois terminus).

Le 13 septembre, ils s'étaient regroupés à une trentaine à partir de 5 heures du matin pour tenir le piquet de grève.

Vers 9h30, ils ont vu arriver avec plaisir une vingtaine de conducteurs de la

cussions, dans les AG et au rassemblement devant le siège de la RATP, allaient dans le même sens. Il était évident pour tous les grévistes que cette journée, même très réussie, ne pouvait pas rester sans suite.

Beaucoup expriment leur rejet de la réforme des retraites dans son ensemble. Ils ne veulent pas seulement garder leur régime spécial de retraite, qui ne concerne d'ailleurs pas tous les travailleurs de la RATP. Ils refusent aussi le calcul de la pension sur toute la carrière et le système par points, bien conscients que ce serait un recul énorme et une retraite de misère pour nombre de travailleurs. Pour contrer une telle attaque, ils sont conscients qu'il faudra que des travailleurs des autres secteurs de l'économie se mobilisent. Ils se tournent en particulier vers les travailleurs de la SNCF, bien plus nombreux qu'eux.

Du côté des deux principaux syndicats, Unsa et CGT, c'est plus tiède et plus ambigu. L'Unsa parle d'une grève reconductible en décembre – une chose qu'elle n'a jamais faite au cours de toute son histoire... – mais seulement dans la perspective de négocier la réforme avec le gouvernement dans un sens

favorable aux travailleurs de la RATP. La direction de la CGT-RATP appelle à la journée interprofessionnelle du 24 septembre, mais ce n'est qu'à une semaine de la grève qu'elle a déposé le préavis et fourni un tract aux militants. Visiblement, elle est plus préoccupée de parvenir à négocier avec le gouvernement que de renforcer la mobilisation.

La question que se posent beaucoup de travailleurs de la RATP est : que faire maintenant ? Participer à la journée du 24 septembre appelée par la CGT ? Attendre décembre (et le versement du 13<sup>e</sup> mois) pour se lancer dans une grève reconductible, comme le propose l'Unsa ? Les discussions sont nombreuses et animées.

Au métro et aux bus, des travailleurs militent pour la participation au 24 septembre, parfois en diffusant leurs propres tracts. Ils ne veulent pas louper l'occasion de se mobiliser avec les travailleurs d'autres secteurs, convaincus que cette prochaine journée de grève et de manifestation pourrait constituer une nouvelle étape dans la mobilisation contre la réforme des retraites.

Correspondant LO

l'unanimité.

Une conductrice l'a même fait revoter en précisant « retrait total, dans le public et le privé », pour bien signifier que l'attaque concernait tous les travailleurs.

Un comité d'organisation du mouvement a été élu pour préparer la suite, et en particulier la journée du 24

Correspondant LO

## Dans nos bulletins RATP

### Direction impuissante

Vendredi 13, il y a eu des huissiers dans plusieurs dépôts de bus pour surveiller les grévistes. Dans d'autres dépôts, des cadres se sont mobilisés pour faire de l'intimidation. À Thiais, ils ont eu droit aux renseignements généraux, et à Pavillon aux CRS.

Ça faisait bien du monde contre notre grève, mais malgré ça, personne n'a été capable de faire rouler ne serait-ce qu'un seul bus à la place des grévistes ! Vive la grève !

### Édouard aux mains d'argent

À la télévision, Édouard Philippe, tout en abandonnant son ton arrogant, a défendu sa réforme en disant qu'il était injuste que les conducteurs de bus du Havre ne bénéficient pas du même régime que nous.

Par contre, il s'est bien gardé de dire qu'avec sa réforme les retraites des collègues de province seraient encore pires qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Centre bus Paris-Est  
Les Lilas - Lagny

### Miracle !

L'encadrement de la ligne 9 propose aux agents de station de rembourser les tickets horodateurs le vendredi 13, y compris à ceux qui sont en mixte. La grève a des vertus magiques car d'habitude les cadres se fichent totalement de nos problèmes pour nous garer. Comme quoi, quand ils veulent, ils peuvent.

### Premiers coups de fusil

Le 12 septembre, des agents de station de la ligne 13, impatients d'en découdre, se sont mis en grève dès le début du préavis à 22 heures. Une détermination qui s'est maintenue le lendemain.

Réseau ferré

## Mensonges et calomnies

**La journée de grève du 13 septembre a donné lieu au déversement des habituelles calomnies sur les « privilégiés » que seraient les travailleurs de la RATP.**

D'après certains médias, ils gagneraient 3500 euros par mois, partiraient à 50 ans à la retraite, etc. La réalité est tout autre.

Le régime spécial prévoit en théorie un départ possible en retraite à 52 ans si l'on travaille à la conduite, ou à 57 ans pour

les agents de maintenance. Mais il faut pouvoir justifier de 27 ans de travail à la RATP et, depuis 2007, de 41 ans de cotisation, sous peine d'une décote importante. Par ailleurs, les sédentaires et ceux qui travaillent à horaires fixes n'ont pas droit au départ anticipé et doivent

attendre, comme les travailleurs du privé, l'âge de 62 ans.

Tous ceux qui ont été embauchés à partir de 2009 ne bénéficient pas de la bonification de la retraite : une année pour cinq années travaillées, qui permet à un travailleur RATP d'avoir sa retraite calculée sur 32 ans quand il part au bout de 27 ans à la RATP.

Le principal avantage

du régime spécial de retraite est le calcul de la pension sur les six derniers mois. Mais sur les 46000 salariés de la RATP, 3000 ne bénéficient pas du statut et ont les mêmes conditions que les autres travailleurs du privé : le calcul sur les 25 meilleures années.

Quant aux salaires, ils sont bien loin des chiffres avancés par les médias. Un conducteur de métro, qui

touche le salaire le plus élevé hormis les maîtrises et les cadres, reçoit 2300 euros net au bout de 20 ans d'ancienneté. Il plafonnera en fin de carrière à un peu plus de 3000 euros.

Mais asséner mensonges et calomnies sur une catégorie pour diviser les travailleurs, c'est la spécialité des médias aux ordres du gouvernement.

Valérie Fontaine

# Finances publiques : non aux suppressions d'emplois !

**Le 16 septembre, les agents des finances publiques du pays ont fait grève, le taux de grévistes allant de 40 à 80% selon les départements.**

Depuis 2002, 40 000 emplois ont été supprimés. D'ici 2022, le gouvernement veut à nouveau en supprimer plus de 5 700 au ministère de l'Action et des Comptes publics, dont 4 900 à la Direction générale des finances publiques. Pour y parvenir, un vaste plan de réorganisation, appelé « géographie revisitée » ou déconcentration de services, a été décidé. Il s'agit de multiplier les points de contact, des permanences en principe régulières tenues par des agents, ce qui entraînerait la fermeture de nombreux centres et trésoreries assurant auparavant un accueil quotidien.

Mais la publication des cartes de géographie revisitée provoque bien des réactions parmi les agents, notamment ceux qui n'acceptent pas la fermeture de leur centre des finances de proximité.

À Paris, ordre a visiblement été donné au directeur de faire silence sur les projets. La seule information donnée est la fermeture en 2022 d'un centre des finances publiques dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, quartier populaire où ceux qui viennent se renseigner directement sont nombreux.

Lors d'heures d'information syndicale, beaucoup sont venus exprimer leur inquiétude. Le 16 septembre, un agent sur trois était en grève et, dès 7 h 30, trois sites parisiens étaient bloqués, celui du 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> arrondissement, celui du 11<sup>e</sup>, ainsi que le site de la direction.

Une assemblée a réuni au soleil, devant la direction, près de 250 agents, scandant face aux directeurs à l'ombre sur le trottoir d'en face : « le plan Darmanin, on n'en veut pas » ; « les suppressions d'emplois on n'en veut pas » ; « à Paris on veut savoir ».



La grève à Bercy finances.

Un second rassemblement, avec d'autres grévistes venus de toute la région parisienne, s'est déroulé l'après-midi devant le ministère à Bercy. D'autres

assemblées ont été décidées, ainsi que la poursuite de la grève dans le 3<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> arrondissement, au moins pour le lendemain.

**Correspondant LO**

## La grève à Calais

Au Trésor public de Calais, le taux de grévistes était important, rendant impossible l'accueil du public. Avec les militants des différents syndicats mobilisés, des grévistes sont venus devant le centre des impôts pour discuter avec les usagers des raisons de leur mouvement et leur montrer qu'ils étaient concernés eux aussi.

La diminution du nombre de fonctionnaires

visée par le ministère va se traduire par la dégradation de l'accueil des contribuables. Le projet local de géographie revisitée, que la direction s'est bien gardé de communiquer, mais qui a fuité, fait état de la fermeture de trois centres ruraux dans le Calaisis. La suppression de tâches, qui seront sous-traitées à d'autres organismes avec des personnels non formés, est à l'ordre du jour. C'est déjà

le cas, par exemple pour faire remplir sa feuille d'impôts : c'était possible gratuitement en venant à la trésorerie demander l'aide d'un agent fiscal. Mais désormais, c'est La Poste qui assure ce service, facturé 29 euros.

L'objectif est de remplacer l'accueil physique par l'accueil Internet, d'où la fermeture aux usagers du centre de Calais certains après-midi.

**Correspondant LO**

## CHU de Pointe-à-Pitre : fin de la grève

**Après pratiquement de deux mois de grève, un protocole d'accord et de dispositifs de sortie de crise a été signé lundi 16 septembre dans l'après-midi entre la direction et les syndicats CGTG et UGTG. Il s'agit d'un document de 30 pages.**

La grève a eu le mérite de faire réagir plus vite la direction et l'ARS sur une longue série de problèmes dont sont victimes les employés et aussi

la population : manque de matériels, locaux insalubres, services défaillants au plus haut niveau, pour ne citer que ceux-là. Un prêt de 20 millions de l'État a

pu être transformé en dotation permettant de payer certains fournisseurs et d'acheter du matériel. Même si tout ce qui a été obtenu reste très insuffisant compte tenu de l'état de délabrement du CHU, les grévistes peuvent être fiers de leur mouvement. Ils ont montré qu'ils représentaient une force avec

laquelle il faut compter. Le soutien ouvrier et populaire, notamment lors de deux grandes manifestations au mois d'août, y aura aussi contribué.

Une assemblée générale est prévue le jeudi 19 septembre pour décider des formes que prendra la suite de la grève.

**Pierre Jean-Christophe**

## Hôtel Ibis-Batignolles : visite de Marlène Schiappa

**En grève depuis le 17 juillet dernier, les femmes de chambre de l'hôtel Ibis-Batignolles ont voulu rendre visite le 12 septembre à Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.**

Cette dernière avait déclaré à propos des femmes de chambre des hôtels qu'elles « ne devaient pas rester invisibles ». Elle avait promis de confier une mission sur leurs conditions de travail au Conseil supérieur de l'égalité professionnelle (CSEP) dès septembre. Mais depuis, rien.

Alors les salariées

dépendant du groupe sous-traitant STN, qui travaillent à la tâche, dont les heures supplémentaires ne sont pas payées, ont décidé d'interpeller Marlène Schiappa. Cette dernière a devancé l'appel et s'est rendue sur le piquet de grève... pour dire qu'elle ne pouvait rien faire. Du coup, les grévistes ont décidé de maintenir

leur rassemblement, l'une d'elle résumant la situation en disant : « Elle est bien

dressée à brasser du vent, la Schiappa. »

**Correspondant LO**



Les femmes de chambre de l'hôtel Ibis-Batignolles.



**Dans nos bulletins d'entreprise**

**Koh Lanta**

De plus en plus souvent des cadres nous demandent si nous pouvons doubler, et cela le jour même, y compris dans un autre service que le nôtre. Tout cela au mépris de la réglementation.

Le manque de personnel est criant, et ce ne peut pas être la solution que certains s'épuisent au boulot pour obtenir un salaire plus correct.

*Hôpital Lariboisière Paris*

**La ferme du bonheur...**

À la nouvelle G1, le chef utilise les arguments les plus surprenants pour essayer de convaincre ceux qui refusent de venir travailler le vendredi après-midi : « Allez, on fait tous partie de la même famille... ».

Après une semaine de boulot, oui, on veut bien passer ces moments-là en famille, mais avec la nôtre !

*Peugeot Embout Nord Sochaux*

**On récolte ce qu'on sème**

Après avoir fait des contrats à la semaine, voire d'une journée, à ceux d'entre nous qui sont intérimaires, la direction a des difficultés de recrutement. La précarité dont ils ont profité leur revient comme un boomerang.

Les travailleurs eux aussi, quand ils trouvent mieux, vont voir ailleurs.

*FAMAR Orléans-La Source*

**Moins pire ?**

Beauvais fait partie des 13 centres hospitaliers de Picardie dotés d'une Maison médicale de garde censée soulager les urgences.

Les patients de Beauvais sont donc heureux d'apprendre que les heures d'attente interminables qu'ils subissent sont moins pires qu'ailleurs...

*Centre hospitalier de Beauvais*

**Calcul simple**

Fin juillet, la direction mettait fin à l'équipe de VSD et renvoyait 600 travailleurs au chômage. Et maintenant, elle se plaint qu'il lui manque des voitures ?

Ce ne sont pas 2 000 voitures qui manquent, mais 600 travailleurs !

*SevelNord - Hordain*

# Hutchinson - Joué-lès-Tours : 120 emplois supprimés

La direction avait annoncé au printemps dernier aux travailleurs de l'usine Hutchinson de Joué-lès-Tours, en Indre-et-Loire, la fermeture de l'activité Tuyaux qui employait près de 120 personnes sur 600.

Depuis, elle n'a pas cessé de dire que cette fermeture allait se faire sans casse, sous couvert de reclassements dans les autres secteurs du site et de mutations. Il n'y a certes pas eu de plan social. Mais tous ces postes supprimés représentent autant d'emplois en moins, à commencer par les travailleurs sous-traitants et les intérimaires qui ont été renvoyés sans autre forme de procès.

Mais il faut ajouter tous ceux à qui Hutchinson ne

propose que des reclassements sur des sites pour la plupart éloignés de centaines de kilomètres, ou des départs dits volontaires avec des primes établies individuellement, c'est-à-dire dans des conditions très désavantageuses pour les travailleurs. C'est le cas notamment pour ceux qui ne sont pas ouvriers de production. Des dizaines d'entre eux ne savent toujours pas, des mois plus tard, le sort qu'on leur réserve, alors que la direction n'a eu aucun mal à réaliser le

transfert rapide de machines en République tchèque.

Les patrons ont expliqué qu'ils perdraient de l'argent s'ils maintenaient à Joué cette activité qui représente un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros. Mais Hutchinson a fait 160 millions d'euros de profits l'an dernier et Total, qui en est propriétaire, 13,6 milliards. Total, justement dans la période où la fermeture des Tuyaux était révélée, annonçait un don de 100 millions d'euros pour la reconstruction de Notre-Dame incendiée.

Ces histoires de coûts ne sont que des prétextes



mensongers, tout comme la prétendue concurrence des pays d'Europe de l'Est, alors que c'est justement Hutchinson qui fait le choix de produire là-bas pour augmenter ses marges de bénéfices.

Les profits de trusts comme Hutchinson et Total

viennent de l'exploitation des travailleurs, à Joué et partout dans le groupe, année après année. Ils sont plus que suffisants pour maintenir les emplois en répartissant le travail entre tous.

Correspondant LO

# Renault - Cergy : la révolution numérique en panne

Voilà plusieurs mois que les clients des garages Renault font face à un problème d'approvisionnement en pièces détachées, et les voitures en attente de réparation s'accumulent. En cause, la mise en place sur la principale plateforme logistique de Renault d'un système de gestion numérique: WMS.

Le site de Renault à Cergy, dans le Val-d'Oise, emploie environ 1000 salariés, dont plus de 300 intérimaires, qui gèrent les commandes de pièces détachées, les stocks et conditionnent des

colis envoyés aux garages.

La direction de Renault s'est prise à rêver d'un système du type Amazon avec des magasiniers équipés d'oreillettes, de lecteurs de codes barres,

d'imprimantes... Ces deux dernières années, des opérations préparatoires avaient été menées, mises en route pendant plusieurs mois dans un petit secteur pilote qui a montré que WMS ne fonctionnait pas. En juin, à la veille du basculement de l'ancien système vers le nouveau, tout le monde s'attendait à une pagaille générale, y compris certains garages qui avaient tenté de constituer leur propre stock de pièces en avance.

Et en effet, WMS ne marche pas! La principale solution de la direction consiste à faire pression sur les ouvriers et les employés pour travailler plus et plus vite. Elle veut imposer des samedis obligatoires.

Mais quand un employé scanne le code barre d'une palette qui arrive pour stockage et que WMS dit qu'elle se trouve à Varsovie alors qu'elle se trouve sous ses yeux à Cergy, que faut-il faire? Cette même direction

lui répond de « la mettre de côté et on verra plus tard ».

La direction a mis en place une belle désorganisation et ce n'est pas aux travailleurs d'en payer les conséquences. La seule chose qui progresse pour les travailleurs du magasin et les services administratifs, intérimaires comme embauchés, c'est un grand mécontentement: WMS, ras le bol!

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

**Vidéos**  
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Audio-LO**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# L'urgence pour le climat ?

## remettre en cause le pouvoir de la bourgeoisie !

Des centaines d'organisations, grandes et petites, se sont ralliées à la semaine mondiale pour l'urgence climatique. Des manifestations sont prévues les 20 et 21 septembre avec l'objectif de faire pression sur les chefs d'État réunis à l'ONU le 23 septembre pour un énième sommet « exceptionnel » sur le climat.

On peut trouver positif que toute une partie de la jeunesse scolarisée des pays les plus riches se sente concernée par l'avenir de la planète, remette en cause en ce domaine la politique des gouvernements et demande des actes concrets. En revanche, on ne peut rien

attendre de la part de gouvernements qui pérorent depuis vingt ans sans rien faire. Ils avaient promis de limiter la consommation d'énergie fossile, elle augmente, comme la déforestation, la consommation de plastique, etc. On ne peut rien attendre non plus de

tout ce milieu quasi officiel pour lequel l'écologie est devenue une mode, une morale et, pour certains, un gagne-pain. Quelques-uns ont même le front de prêcher l'abstinence aux exploités devant des parterres d'exploiteurs. On ne peut rien attendre non plus des confédérations syndicales, CGT, FSU et SUD, qui, suivant l'air du temps, se sont ralliées à l'appel à manifester. D'autant qu'à la liste des banalités mielleuses demandant aux puissants de changer d'attitude, elles

ajoutent leur revendication d'« une véritable politique publique de relocalisation ». Ces syndicats, sous de verts dehors, participent à dresser les travailleurs des pays riches contre leurs frères des pays pauvres.

S'il y a un espoir de changer le monde, il réside pourtant dans l'alliance des travailleurs de tous les pays. Les jeunes manifestants ont au moins cette conscience que le problème se situe à l'échelle de la planète et ne peut être résolu que collectivement. On peut donc

espérer, et surtout militer, pour qu'ils comprennent pourquoi capitalisme et écologie sont incompatibles et en tirent les conséquences nécessaires. À savoir qu'il faut détruire le capitalisme et que seule la classe ouvrière internationale en est capable. En effet, seule la classe privée de toute propriété elle n'a aucun intérêt à la poursuite de l'exploitation, celle des hommes comme celle de la nature.

Paul Sorel

## Convoitises dans l'Arctique : irresponsabilité capitaliste

Le recul des glaces autour du pôle Nord est une des conséquences les plus évidentes du réchauffement climatique, mise en évidence par de multiples reportages et nombre de rapports scientifiques.

Cette région du monde n'appartient à personne, ni à un État ni à une multinationale.

Aucun intérêt particulier ou national n'étant en jeu, aucune fortune constituée ne risquant d'être écorchée, les naïfs auraient pu espérer que l'ONU et ses filiales, qui se prétendent les représentants de l'humanité tout entière, agissent pour sauver l'Arctique et, à tout le moins, pour empêcher que l'on aggrave sciemment la situation. On a entendu nombre de discours, mais aucune action concrète n'a été entreprise. En revanche, le capital a rapidement trouvé les moyens de profiter de la fonte des glaces, se ruant sur les lieux devenus accessibles comme il l'a fait partout sur la planète depuis cinq siècles. Et il ne l'a pas fait contre les États et les institutions internationales mais avec leur aide, en contradiction complète avec toutes les déclarations sur la limitation des émissions de CO<sub>2</sub>, la préservation de la nature, la prévention des catastrophes écologiques, etc.

### Pétroliers et armateurs sur la brèche

Ainsi, les compagnies pétrolières et gazières ont commencé à exploiter des gisements situés de plus en plus au nord. Total, par exemple, extrait depuis peu le gaz du sous-sol sibérien à Yamal, au bord de la mer de Kara où désormais la banquise recule en été. Le premier méthanier géant, équipé pour briser la glace, est arrivé au Havre en août 2017. Pour apporter l'énergie nécessaire à ses plates-formes pétrolières et gazières de l'Arctique, la compagnie russe vient en

outre de lancer une centrale nucléaire flottante, capable de naviguer entre les glaces.

Les armateurs de leur côté songent à exploiter la route du Nord-Est, reliant l'Asie à l'Europe en passant par les mers gelées. La liaison Shanghai-Hambourg serait raccourcie de cinq jours à condition que la voie soit libre de glaces. Le premier brise-glace chinois a été lancé en juillet, quatre autres sont en construction. La flotte russe, la plus expérimentée dans ce domaine, se renforce également et loue les services de ses brise-glaces à propulsion nucléaire aux cargos qui veulent tenter l'aventure. Pour l'instant le passage ne semble pas rentable, au moins aux yeux du premier armateur mondial, Maerks, qui a fait l'expérience en 2017 avec un porte-conteneurs de dimension moyenne. Cela relativise le prétendu sacrifice de la compagnie française CMA-CGM annonçant à la presse et en compagnie de Macron qu'elle ne passerait pas par là par respect de l'environnement. Qu'en sera-t-il lorsque le passage sera libre ?

De l'autre côté de la banquise, le passage du Nord-Ouest, de l'Atlantique au Pacifique par le nord du Canada, est désormais ouvert



Détachement d'une masse de glace en Alaska.

quelques semaines en été. Quelques voiliers et un premier paquebot touristique l'ont emprunté, d'autres navires suivront. Ouvert en permanence, par le réchauffement climatique ou les brise-glaces, le passage du Nord-Ouest raccourcirait de 4 000 kilomètres la route New York-Yokohama qui emprunte aujourd'hui le canal de Panama. Cette perspective pousse le Canada à affirmer son droit sur les passages et les États-Unis à le lui contester, y compris par des manœuvres des brise-glaces de l'US Navy.

### Milieus naturels en danger

Les économies faites par les armateurs en ouvrant des routes plus courtes à travers les glaces seraient payées par la destruction de milieux naturels et les risques énormes de catastrophes humaines et

écologiques que représente une telle navigation.

La marine de guerre des États-Unis s'intéresse également au recul de la banquise, écrivant dans un rapport de cette année que « la fonte du pergélisol dans l'Arctique menace la stabilité des installations et les bases de Norfolk et Keesler sont régulièrement inondées ». Mais, loin d'en conclure qu'il faut fermer ses bases, ou réduire sa consommation de carburant, égale à celle du Portugal tout entier, ni même changer quoi que soit dans quelque domaine que ce soit, l'US Navy en profite pour demander des crédits supplémentaires.

Dans un genre plus léger, le groupe Ponant, spécialisé dans la croisière de luxe, a lancé un premier paquebot d'exploration polaire. Ce navire, qui serait « pionnier en matière de protection de l'environnement »,

promène quelques dizaines de nantis parmi les icebergs. Ponant se targue d'un développement exceptionnel, lançant un navire après l'autre, promenant sa pollution chic et sa bonne conscience jusqu'au paradis des glaces. La protection des régions polaires est sans doute chère à l'ex-ministre de l'Écologie Ségolène Royal et à la brochette de ses collègues invités comme elle aux baptêmes des navires du groupe. Mais les intérêts de François Pinault, propriétaire de l'armement Ponant et l'une des premières fortunes françaises, leur sont plus chers encore.

Même devant un danger aussi manifeste que le recul des glaces, le capitalisme garde pour seul ressort la recherche du profit individuel, au risque de multiplier les risques de crise écologique.

Paul Galois



## Cercle Léon Trotsky

Algérie : révolte contre le système politique et aspirations sociales

Vendredi 18 octobre à 20h 30

Grande salle de la Mutualité -

24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup> - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros